

Chaire Raoul Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

www.dandurand.uqam.ca

2002

**LES ENTREPRISES ET LA PAIX EN BOSNIE :
LA PATIENCE EST DE MISE**

Christian Geiser



**Chaire
Raoul-Dandurand**
en études stratégiques et diplomatiques

UQÀM
Université du Québec à Montréal

TABLE DES MATIÈRES

1

INTRODUCTION	4
---------------------	----------

ARRIÈRE-PLAN	6
---------------------	----------

CONSOLIDATION DE LA PAIX	6
--------------------------	---

LES ENTREPRISES	6
-----------------	---

RÔLES OPÉRATIONNEL ET EXTRA-OPÉRATIONNEL DES ENTREPRISES	7
--	---

L'ÉTHIQUE CORPORATIVE ET LA CONSOLIDATION DE LA PAIX	10
--	----

« DO NO HARM »	10
----------------	----

QUESTIONS DE RECHERCHE	11
-------------------------------	-----------

DEUX CONSTATATIONS	12
---------------------------	-----------

L'IMPLICATION DES ENTREPRISES DANS LA DÉMOCRATISATION ET LA PRÉVENTION DES CONFLITS EN HAÏTI : TROP PEU, TROP TARD?	14
--	-----------

INTRODUCTION	15
---------------------	-----------

1. LA CRISE POLITIQUE ET L'INTERVENTION INTERNATIONALE EN HAÏTI	17
--	-----------

2. L'ÉCONOMIE HAÏTIENNE	22
--------------------------------	-----------

2.1. UNE SITUATION CATASTROPHIQUE	22
-----------------------------------	----

2.2. CAUSES DU MARASME ÉCONOMIQUE	24
-----------------------------------	----

2.3. L'ENTREPRISE EN HAÏTI	26
----------------------------	----

3. RÔLE CIVIQUE ET POLITIQUE DES ENTREPRISES	27
---	-----------

3.1. UNE TRADITION DE NON-IMPLICATION	27
---------------------------------------	----

3.2. UNE LENTE ET PARTIELLE TRANSFORMATION	29
--	----

3.3. FACTEURS DE CHANGEMENT DANS L'ATTITUDE DES ENTREPRISES	36
---	----

CONCLUSION	38
-------------------	-----------

LE SECTEUR PRIVÉ ET LA CONSOLIDATION DE LA PAIX AU GUATEMALA	40
---	-----------

INTRODUCTION	42
1. SITUATION ÉCONOMIQUE	44
2. RAPPEL HISTORIQUE	47
3. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE	50
3.1 PACTE FISCAL	52
3.2 FORMATION D'UNE MAIN-D'ŒUVRE LOCALE	54
3.3 L'APPORT DES COOPÉRATIVES	56
3.4 DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION	58
LES ENTREPRISES ET LA PAIX EN BOSNIE : LA PATIENCE EST DE MISE	61
1. CONTEXTE HISTORIQUE	63
1.1. GUERRE ETHNIQUE	63
1.2. LES ACCORDS DE DAYTON	64
1.3. DES RELATIONS INTERETHNIQUES TENDUES	65
2. L'ÉCONOMIE BOSNIAQUE	67
2.1. ATOUTS ET LACUNES DE L'ÉCONOMIE BOSNIAQUE	67
2.2. IMPACT DE LA GUERRE	69
2.3. CROISSANCE ÉCONOMIQUE	69
TABLEAU VII RÉPARTITION DU PIB PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	71
3. PROBLÈMES STRUCTURELS DE L'ÉCONOMIE BOSNIAQUE	71
3.1. CHÔMAGE	71
3.2. CORRUPTION	72
3.3. SYSTÈME FISCAL LOURD	73
3.4. PRIVATISATION	74
4. LES ENTREPRISES ET LA CONSOLIDATION DE LA PAIX	76
4.1. LA PAIX PAR L'EMPLOI?	76
4.2. L'ENTREPRISE COMME ACTEUR SOCIAL	77

	3
4.3. EMPLOI ET RETOUR	78
4.4. EMBAUCHE POLITIQUE	78
4.5. EMBAUCHE INTÉRESSÉE	78
4.6. LES ACTIVITÉS CARITATIVES DES ENTREPRISES	79
4.7. LE POIDS POLITIQUE DES EMPLOYEURS	80
4.8. FORMATION ET MÉDIATION	80
4.9. INTERACTION ENTRE LES GROUPES ETHNIQUES	81
<u>CONCLUSION</u>	<u>82</u>
<u>LECONS APPRISSES ET CONCLUSIONS</u>	<u>83</u>
L’OBJECTIF DE LA LIBÉRALISATION	85
CONFIANCE LIMITÉE DANS L’AVENIR	85
RÉTICENCES AU CHANGEMENT	85
« DO NO HARM »	86
REÇOIVENT-ELLES DES PRESSIONS POUR INTERVENIR ?	87
<u>QUELS SONT LES PRINCIPAUX OBSTACLES À UN RÔLE ACCRU DES ENTREPRISES ?</u>	<u>87</u>
<u>QUELQUES RECOMMANDATIONS</u>	<u>90</u>
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	90
ACTIVITÉS EXTRA-OPÉRATIONNELLES	91
INCITER LES COMPAGNIES À PARTICIPER À LA CONSOLIDATION DE LA PAIX	92
<u>ACTIVITÉS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX SELON LE COMITÉ COORDONNATEUR CANADIEN POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX</u>	<u>94</u>
<u>MÉTHODOLOGIE</u>	<u>96</u>
<u>LISTE D’ENTREVUES</u>	<u>98</u>
<u>TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPAUX INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES POUR L’ANNÉE 2000</u>	<u>102</u>

INTRODUCTION

Ce projet vise à mieux comprendre le rôle des entreprises dans les processus d'aide aux pays aux prises avec les conséquences de la violence politique à grande échelle. Nous nous sommes demandé si les entreprises locales ou étrangères opérant dans des pays ayant connu de graves problèmes de violence politique avaient adapté leurs pratiques à la résolution des conflits et à la réhabilitation des sociétés.

L'entreprise est un des principaux acteurs de toute société et ses actions sont capitales dans la poursuite et le développement de l'effort de consolidation de la paix. Pourtant, les entreprises sont le plus souvent négligées par les analystes de la consolidation de la paix, ordinairement plus orientés vers l'étude de l'État, des factions armées, des gouvernements étrangers, des organisations inter-gouvernementales (OIG) et des organisations non-gouvernementales (ONG).

Il est tout à fait compréhensible que l'étude de la consolidation de la paix se soit d'abord consacrée aux acteurs politiques. Ceux-ci sont d'une importance cruciale pour enclencher le processus de réconciliation. En revanche, l'entreprise n'est pas toujours un acteur important dans les sociétés dévastées par les conflits violents, surtout dans les phases initiales de la consolidation de la paix. En effet, les entreprises, ayant souvent été fermées ou ayant du fuir le pays à cause des combats, ne peuvent ou ne veulent pas reprendre leur place dans la société avant que la situation politique ne se soit améliorée. En fait, le réinvestissement dans le pays prend souvent plusieurs années, durant lesquelles les organisations publiques et la société civile ont beaucoup plus d'importance que les entreprises du point de vue de la résolution des conflits.

Toutefois, la question du rôle des entreprises dans la consolidation de la paix ne peut qu'être de plus en plus importante puisqu'au fil des années, les entreprises nationales ou étrangères reprennent leurs opérations et réinvestissent dans le pays. Si l'action des intervenants étrangers dans la consolidation de la paix est souvent limitée au court et au moyen terme (périodes de la crise et de la résolution du conflit), l'action des entreprises, elle, ne prend son sens qu'à moyen et à long terme. Les entreprises seront toujours actives et influentes dans le pays bien après que les casques bleus, les

travailleurs humanitaires et les fonctionnaires de l'ONU sont partis répondre à des crises dans d'autres régions du monde et après que les bailleurs de fonds ont cessé leur soutien aux programmes de consolidation de la paix.

Il faut souligner, en particulier, l'importance des grandes entreprises qui introduisent de la technologie, emploient et forment des gens et paient des charges fiscales. Leur influence est considérable, tant sur les gouvernements nationaux et locaux, que sur les travailleurs, les collectivités locales et les petites entreprises. L'adoption de politiques visant à favoriser l'harmonie par les grandes sociétés ne peut qu'avoir des répercussions considérables sur le reste de la société.

Il faut toutefois souligner que le rôle des entreprises peut être négatif pour la consolidation de la paix. Si leurs actions ne sont pas en accord avec les besoins de la réconciliation nationale, elles peuvent mettre en péril les progrès réalisés par les autorités politiques et la société civile. De même, des politiques inconsidérées de sociétés étrangères peuvent contredire les déclarations officielles et les programmes d'aide gouvernementaux.

Cette enquête a été réalisée sans préjuger d'un rôle positif ou négatif des entreprises dans les cas étudiés. Cependant, nous avons tenu à évaluer rationnellement quelles activités des entreprises ont un caractère positif pour la consolidation de la paix et lesquelles sont plus négatives. Notre but était de comprendre quels facteurs les influencent plutôt que de les juger.

ARRIÈRE-PLAN

Consolidation de la paix

En pratique, on peut dire que la consolidation de la paix implique des efforts de développement à court et à moyen terme, destinés à améliorer le sort des populations touchées par la guerre et à empêcher le retour des hostilités¹. Ces efforts ont pour but de diminuer les occasions de conflits entre groupes, de favoriser la réconciliation et l'entraide, d'améliorer la capacité des groupes à régler leurs problèmes de façon pacifique et, généralement, de stimuler la tolérance et l'harmonie. La consolidation de la paix comprend des activités visant la démocratisation, la prise en charge de leur destin par les communautés locales, la promotion des droits de la personne, la formation en résolution des conflits, le déminage, la démobilisation des soldats, la reconstruction des infrastructures, et autres². Les pays que nous avons ici choisis, le Guatemala, Haïti et la Bosnie-Herzégovine, ont été sujets à de grands programmes internationaux de consolidation de la paix auxquels le Canada a participé – la consolidation de la paix est en fait devenue un pilier de la politique étrangère canadienne³.

Il existe depuis quelques années un domaine, de plus en plus important, d'étude sur la question des nouvelles interventions de paix, en particulier la consolidation de la paix. Les chercheurs de plusieurs pays tentent de tirer de leurs études des leçons pratiques pour améliorer l'action des États, des OIG et des ONG. Cependant, on observe qu'il y a encore peu de recherches sur la place des entreprises et sur celle du secteur privé.

Les entreprises

¹ En 1992, dans *Un Agenda pour la paix*, l'ancien secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros-Ghali, proposait l'instauration de pratiques nouvelles afin de promouvoir la paix : prévention des conflits, rétablissement de la paix et consolidation de la paix. Il définissait la consolidation de la paix comme «une action menée en vue de définir et d'étayer les structures propres à raffermir la paix afin d'éviter une reprise des hostilités» (Boutros-Ghali, Boutros, *Un Agenda pour la paix*, New York, Nations-unies, 1995, p.48).

² Pour la liste de ce que nous considérons comme activités favorisant la consolidation de la paix, voir l'annexe 1.

³ David, Charles-Philippe et Martin Bourgeois, « Le Canada et la consolidation de la paix : la formulation d'une nouvelle approche pour la politique étrangère canadienne », *Études internationales*, vol. 29, septembre 1998, pp. 577-598.

Cette recherche traite des entreprises, c'est-à-dire des éléments de la société dont la fonction première est de produire ou d'échanger des biens et des services.

Il va de soi que le secteur de la production et de l'échange procède d'une autre logique que celle des États (et des OIG) dont le but est la protection et le bien-être de l'ensemble des citoyens, et celle des associations volontaires qui visent l'entraide sociale et la promotion des intérêts de leurs membres.

Le secteur des entreprises est constitué en grande partie d'entreprises à but lucratif et à propriété privée. Nous y incluons aussi le mouvement coopératif qui, même s'il a d'autres buts que le profit, vise malgré tout à améliorer la situation financière de ses membres par des opérations économiques lucratives. Et nous y mettons aussi les sociétés publiques. Le «secteur privé» inclut aussi les petites et micro-entreprises, les individus et les ménages. Nous avons surtout porté notre attention sur les moyennes et grandes compagnies, mais nous avons aussi, dans la mesure du possible, tenté de comprendre comment les petits acteurs économiques se comportaient durant la phase de consolidation de la paix.

Rôles opérationnel et extra-opérationnel des entreprises

Pour les besoins de cette étude, on peut diviser la place des entreprises dans la consolidation de la paix en deux grandes catégories : leur rôle opérationnel et leur rôle extra-opérationnel.

Le rôle opérationnel des entreprises correspond à l'ensemble de leurs activités normales et essentielles, soit la production de biens et de services. Dans ce rôle, les entreprises peuvent aider la cause de la consolidation de la paix en créant des emplois, en formant les travailleurs, en introduisant de nouvelles technologies, etc. Ces activités des entreprises contribuent à la résolution des conflits car elles offrent des possibilités d'avenir à la population, relèvent le niveau de vie et accroissent l'intérêt des gens pour la paix et la stabilité. Par conséquent, un certain nombre de politiques publiques et de programmes de grandes institutions financières internationales, notamment les politiques d'ajustement structurel, visent à réunir les conditions nécessaires à un redémarrage des entreprises.

L'implication – ou la non-implication – du secteur privé dans le développement économique après conflit est une variable fondamentale de la reconstruction des sociétés. Le type de développement économique poursuivi par les entreprises peut favoriser le passage d'une société sous-équipée et conflictuelle à une société en plein développement économique, social et politique. Par exemple, si des entreprises stimulent la diversification économique, la formation des travailleurs, le réinvestissement local, le respect de l'environnement, elles peuvent jouer un rôle de premier plan dans la reprise économique du pays. Cependant, si les firmes préfèrent prendre le chemin de l'exploitation sans limites des ressources, de la corruption, de l'embauche sur des bases préférentielles et discriminatoires, du trafic et d'exportation des bénéfices, elles ne pourront que reproduire les dysfonctionnements économiques qui contribuent à alimenter les conflits armés. Hélas, c'est parfois ce qui se produit, pour des raisons liées à l'impératif du profit, à l'intérêt personnel à court terme des dirigeants d'entreprises, au manque d'innovation corporative et aux contraintes sociales extérieures à l'entreprise.

Les sociétés jouent un rôle capital dans la pratique de la consolidation de la paix aux niveaux national et local. L'exemple positif donné par une entreprise appliquant des politiques équitables et innovatrices peut se répercuter sur toute une région, une ville ou même un pays. Au contraire, les entreprises qui pratiquent la discrimination dans l'emploi risquent de mettre en péril la réadaptation sociale.

Les activités extra-opérationnelles des entreprises comprennent les actions qu'elles prennent à l'extérieur de leur organisation pour favoriser leurs intérêts et pour améliorer la situation générale de la société. Ces activités prennent la forme de lobbying auprès du gouvernement, soit individuellement, soit par le biais d'associations patronales ou autres. Les entreprises tentent de peser de tout leur poids sur les gouvernements pour favoriser des réformes qui les avantagent ou pour bloquer des politiques qui seraient contre leurs intérêts. Quelquefois, elles tentent d'influencer l'opinion publique par des campagnes de publicité, des rassemblements et manifestations, ou par l'appui financier à des partis, à des groupes ou à des médias d'information.

Les activités extra-opérationnelles comprennent aussi les activités caritatives et civiques. Les entreprises peuvent en effet apporter une contribution significative au processus de paix en en

finançant certaines. Pour le moment, la plupart des associations, groupes communautaires et individus qui travaillent à la consolidation de la paix sont financés par des États et des OIG de l'étranger. Pourtant, les choix d'implication sociale des entreprises peuvent soutenir les États et les ONG dans la promotion de la réconciliation nationale par les ONG⁴.

Enfin, les entreprises peuvent faire leur part dans la promotion publique de la paix grâce à l'exemple de tolérance et de civisme que peuvent donner leurs dirigeants, ce qui peut être renforcé par la participation des propriétaires et gestionnaires de sociétés à des organisations patronales. En effet, des organisations patronales responsables peuvent améliorer les chances de paix lorsqu'elles stimulent les activités sociales de leurs membres et facilitent la concertation entre les entreprises, l'État, les ONG, les syndicats et les intervenants étrangers.

⁴ Il faut cependant mentionner que ces activités sociales peuvent être perçues avec méfiance par d'autres intervenants. En effet, ces activités, qui sont souvent d'un effet minuscule dans la société, sont souvent effectuées avec le dessein de donner une bonne image et une bonne conscience aux sociétés commerciales qui évitent ainsi de faire des concessions importantes au titre du relèvement de leurs charges fiscales et de leur réformes corporatives. De plus, plusieurs craignent que les activités charitables des entreprises puissent aussi avoir pour effet de dédouaner les gouvernements de leurs responsabilités dans la consolidation de la paix et le développement.

L'éthique corporative et la consolidation de la paix

Une façon de concilier les actions opérationnelles et extra-opérationnelles pour favoriser des objectifs sociaux est de développer l'éthique ou la déontologie des entreprises. C'est un domaine qui a pris de l'importance depuis le milieu du XX^e siècle et les grandes firmes contemporaines y portent beaucoup d'attention⁵. En effet, plusieurs entreprises se sont rendu compte que la négligence des retombées sociales, politiques et écologiques de leurs actions pouvait nuire à leurs profits à long terme. Dans cette optique, on observe qu'un grand nombre de grandes entreprises se sont dotées d'un code d'éthique corporatif et/ou souscrivent à des codes d'éthiques généraux⁶.

Les codes de conduite sont donc le symptôme d'une mentalité changeante et de pressions accrues sur les entreprises. Cependant, il faut faire attention à la différence entre la parole et l'acte. Selon une étude britannique, il n'y aurait pas de corrélation entre l'existence d'un code de conduite et le comportement éthique des entreprises⁷. Certains pourraient conclure rapidement que ces codes ne sont donc que des façons de redorer le blason des entreprises. Cependant, on peut aussi avancer que les codes ne sont pas toujours bien mis en pratique parce qu'ils sont relativement récents et qu'il faut un certain temps avant de changer le comportement d'une entreprise. Nous allons donc considérer la question de l'éthique corporative, mais illusion sur la possibilité de son implantation rapide et de ses effets immédiats.

« Do no Harm »

Certains observateurs affirment que la responsabilité première des entreprises est simplement de ne pas nuire aux processus de développement et de réconciliation qui se déroulent dans le pays. Ce principe du « *Do no Harm* » signale-t-il le début d'une conscience corporative et le

⁵ Sur cette question, voir le rapport de l'Institut Nord-Sud intitulé *Les Sociétés canadiennes et la responsabilité sociale* (Ottawa, Institut Nord-Sud, « Rapport canadien sur le développement 1998 », 1998).

⁶ Voir Mendes, Errol P. and Jeffrey A. Clark, *The Five Generations of Corporate Codes of Conduct and their Impact on Corporate Social Responsibility*, (<http://aix1.uottawa.ca/hrrec/publicat/five/html>).

⁷ Donaldson, Thomas, « Values in Tension : Ethics Away from Home », *Harvard Business Review*, Sept-Oct 1996, pp. 48-62.

développement de pratiques corporatives positives? C'est un sujet qui a attiré notre attention. Toutefois, nous l'abordons avec précaution car il est possible que le principe du « *do no harm* » puisse être insuffisant pour assurer la maximisation des retombées positives des entreprises et qu'il faille aussi stimuler une attitude plus active des entreprises face aux demandes de la société.

QUESTIONS DE RECHERCHE

Notre recherche a cherché à offrir une réponse provisoire et qualifiée à cinq questions :

1. Que savent les entreprises de la consolidation de la paix?
2. Ont-elles conscience de leurs responsabilités dans la paix?
3. Reçoivent-elles des pressions pour faire quelque chose en ce domaine?
4. Quels sont les principaux obstacles à une plus grande implication des entreprises en matière de consolidation de la paix?
5. Quelles politiques publiques peuvent favoriser une plus grande implication des entreprises dans la consolidation de la paix?

Pour y répondre, nous avons décidé de traiter des cas de Haïti, du Guatemala et de la Bosnie, car nous les connaissons et qu'ils sont bien différenciés⁸. Haïti est un pays sous-développé qui représente un cas incertain de consolidation de la paix. Quant au Guatemala, il est pauvre, mais le niveau de vie de sa population est plus représentatif de plusieurs pays en développement et sa phase de consolidation de la paix est arrivée à maturité. Et enfin, la Bosnie représente une ancienne économie dirigée plongée dans une situation politique encore difficile.

⁸ Des données sur les pays sont fournies dans chacune des sections. Un tableau comparatif a été ajouté à l'annexe 4.

Notre analyse n'était pas d'ordre structurel ou macro-économique. Nous cherchions plutôt à savoir, par des entrevues et une étude documentaire, si les entreprises avaient modifié quelque peu leurs opérations ou leurs activités extra-opérationnelles dans le cadre de la consolidation de la paix⁹.

L'étude a porté sur les représentants d'entreprises et sur plusieurs observateurs extérieurs aux entreprises, ceci dans le but d'avoir une meilleure idée du contexte général dans lequel les entreprises évoluent. Les répondants furent donc sélectionnés dans les catégories suivantes¹⁰ : représentants d'entreprises, fonctionnaires internationaux, fonctionnaires locaux, fonctionnaires canadiens au Canada ou sur le terrain, politiciens, représentants d'associations patronales, représentants d'ONG locales, représentants d'ONG étrangères, journalistes et universitaires

DEUX CONSTATATIONS

Avant de passer aux études de cas, il importe de rappeler deux constatations – des évidences, diront certains – qui délimitent tout le contexte de cette étude.

D'abord, nous sommes en présence de pays dans lesquels les entreprises sont peu développées – si on les compare à celles des pays occidentaux – et le nombre des entreprises privées d'importance y est particulièrement limité. Le secteur public est encore important, même s'il est en voie de privatisation en accord avec les programmes d'ajustement structurel. Haïti est le pire cas en ce qui a trait à la situation économique des entreprises, à cause du désinvestissement massif dû aux sanctions et à l'instabilité politique. Le Guatemala est sous-développé et dominé par les activités agricoles. La Bosnie a vu ses entreprises périliter depuis la fin de la Yougoslavie.

Deuxièmement, et contrairement à ce qui se passe dans les pays développés où elles sont très bien financées et dirigées, les associations patronales ne sont pas très développées dans les cas sous étude. En Haïti, elles ne regroupent qu'une partie des entreprises et sont si mal financées par leurs membres qu'elles doivent chercher de l'aide internationale pour survivre. En Bosnie, à cause de l'héritage du communisme, les associations sont sous-développées et construites sur des bases

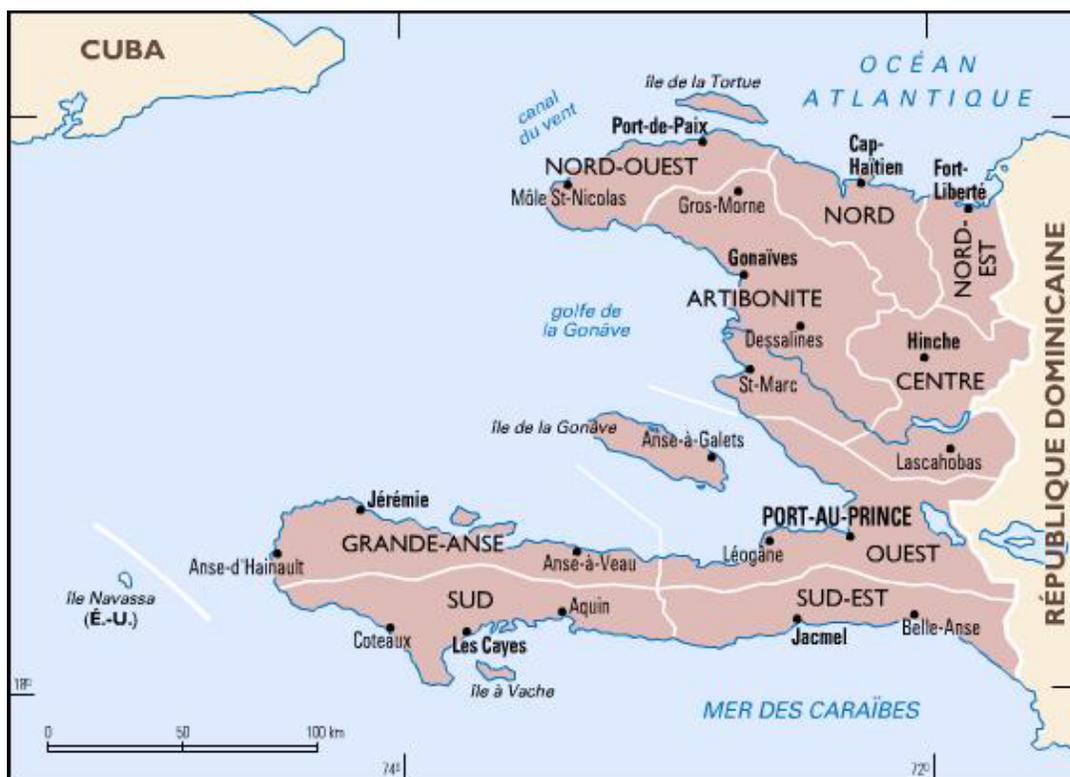
⁹ Les détails méthodologiques se retrouvent à l'annexe 2.

communautaires. Quant au Guatemala, les associations y sont un peu plus solides. Mais, en général, le rôle des organisations patronales est modeste. Elles semblent surtout préoccupées par des questions intéressant leurs membres à court terme, comme la privatisation, la fiscalité et la promotion commerciale. Leurs programmes sont limités, ce qui fait que leur implication dans des activités apparentées à la consolidation de la paix est inexistante ou minimale.

¹⁰ Voir la liste des entrevues à l'annexe 3.

**L'IMPLICATION DES ENTREPRISES DANS LA DÉMOCRATISATION ET
LA PRÉVENTION DES CONFLITS EN HAÏTI : TROP PEU, TROP TARD?**

Carte géographique d'Haïti



INTRODUCTION

Le cas haïtien présente au moins deux caractéristiques significatives pour l'étude comparative de la place des entreprises dans la consolidation de la paix.

D'abord, Haïti est un pays très pauvre, le plus défavorisé de l'hémisphère occidental, et il présente un niveau de développement économique et social comparable à celui des nations les plus démunies de la terre. L'activité économique y est très réduite, se limitant à l'exploitation rurale familiale et au petit commerce. Il y a très peu de moyennes et grandes entreprises en Haïti. La propriété étrangère y est rare, notamment à cause des risques politiques. La propriété d'État s'y maintient tant bien que mal, en partie à cause de l'incapacité du secteur privé local d'investir suffisamment de capitaux pour acquérir infrastructures et utilités publiques. La situation d'Haïti est donc en ce sens différente de celle du Guatemala et surtout de celle de la Bosnie, les niveaux de leur développement et la taille de leurs entreprises étant supérieurs.

Ensuite, le pays n'a pas connu de guerre civile au sens propre. Il n'y a pas eu en Haïti de violence armée à grande échelle mettant aux prises des factions bien organisées revendiquant le pouvoir politique. Haïti a été marquée, en 1991, par un coup d'État militaire qui est venu interrompre huit années d'évolution démocratique pacifique qui avaient culminé par l'élection de Jean-Bertrand Aristide à la présidence. Les militaires haïtiens et leurs alliés dans la population ont utilisé la violence pour intimider l'opposition et éliminer certaines personnes. Cependant, on ne retrouve pas en Haïti les séquelles les plus frappantes d'un conflit de haute intensité : baisse de la population, haines ethniques, problèmes de santé physique et psychologique occasionnés par la guerre et ses exactions, migrations, destruction des infrastructures et du patrimoine, etc. Dans un sens, la tâche de reconstruction est plus légère qu'au Guatemala et surtout qu'en Bosnie, mais elle est rendue difficile par la misère générale du pays. C'est surtout la tâche de développement économique qui est extrêmement problématique en Haïti.

1. LA CRISE POLITIQUE ET L'INTERVENTION INTERNATIONALE EN HAÏTI

Haïti a fait l'objet de multiples interventions internationales orientées vers la prévention et la résolution des conflits, l'aide humanitaire, la démocratisation, la consolidation de la paix et le développement. L'Organisation des États américains, l'Organisation des Nations Unies, les États-Unis, la France, l'Union européenne, Taiwan, le Venezuela, l'Argentine et le Canada ne sont que quelques-uns des pays qui ont offert leur aide d'une façon ou d'une autre depuis le coup d'État de 1991.

On se rappellera que le peuple haïtien avait renversé la dictature de Jean-Claude Duvalier en 1986. Une nouvelle constitution démocratique fut rédigée en 1987 et des élections libres, en 1991, portèrent au pouvoir Jean-Bertrand Aristide à la tête du mouvement Fanmi Lavalas. En septembre de la même année, l'armée renversa Aristide, qui fut forcé à l'exil. Une sévère répression s'ensuivit, qui créa un exode important d'Haïtiens par la mer, notamment vers les côtes de la République Dominicaine et de Floride.

La société internationale réagit fortement au coup d'État et des interventions furent préparées. En 1992, la MICIVIH (Mission civile internationale en Haïti) fut déployée par l'ONU et l'Organisation des États américains (OEA) dans le but d'évaluer la situation des droits de la personne. L'année suivante, le Conseil de sécurité imposait un embargo suivant le chapitre VII de la Charte de l'ONU en réponse à une « menace pour la paix internationale » (résolution 840 du 16 juin 1993). Cette situation inusitée – il n'y avait pas de guerre en Haïti, et encore moins de guerre internationale – s'explique en partie par l'unité du Conseil de sécurité de l'ONU à l'époque, par la sympathie pour Haïti qu'éprouvaient beaucoup de gens partout dans le monde et par l'intérêt que lui portaient – et lui portent encore – les États-Unis d'Amérique.

En effet, Haïti est un exportateur d'émigrants économiques légaux ou illégaux et de réfugiés politiques aux États-Unis. Comme Haïti est à 1000 km des côtes de Floride, en cas de crise, des réfugiés arrivent de la mer, et finissent par surcharger les autorités américaines et accroître le mécontentement de certains Américains peu favorables à cette immigration. D'ailleurs, l'administration du président George Bush a constamment tenté de refouler les Haïtiens tandis que, durant des années, des batailles juridiques et politiques sur cette question faisaient rage aux États-

Unis. De plus, la situation haïtienne préoccupe les décideurs américains à cause de ses liens avec l'industrie des narcotiques. En effet, la désagrégation politique et économique d'Haïti encourage la corruption et le banditisme. Sous l'emprise de ces forces occultes, le pays risque de se transformer en plaque tournante du trafic de la cocaïne et d'autres drogues produites en Amérique du Sud et vendues aux États-Unis. Et enfin, Haïti a toujours constitué une priorité pour les États-Unis en raison de l'influence de sa population de race noire, le caucus noir du Congrès, particulièrement, sympathise avec les déboires d'Haïti et demande que des actions soient prises pour aider ce pays¹¹. Et le petit lobby haïtien, qui n'est pas très visible aux États-Unis, a une certaine influence dans des villes comme New York et Miami, surtout à travers la communauté afro-américaine.

TABLEAU I INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUE POUR L'ANNÉE 2000

Indicateurs	
Habitants ¹	8 millions
Croissance démographique ¹	2.0%
Espérance de vie ¹	53.4 ans
Mortalité infantile Pour 1000 (1999) ¹	69.9
PIB en dollars US ²	3.9 milliards
PIB par habitants en dollars US ²	510.3 \$
Croissance du PIB annuelle ¹	1.2 %
Inflation ¹	11.2 %

¹ Banque Mondiale (World country Data 2001)

² Fonds monétaire international (World economic outlook (WEO) Database December 2001).

En vertu de ces facteurs, l'administration américaine a agi en faveur du retour à la démocratie en Haïti. Les accords de retour à la démocratie, dits de *Grovesnors Island*, furent négociés grâce à la médiation et à l'influence du président Clinton en 1993. En échange de l'exil et de l'impunité, le général putschiste Cédras rendit le pouvoir à M. Aristide qui bénéficia de l'appui d'une mission de l'ONU, la MINUH, habilitée à favoriser la démocratisation, à enquêter sur l'état des droits de la personne et à mettre sur pied une police nationale et des tribunaux modernes et civiques. Mais, surtout, l'appui américain prit la forme de 20 000 soldats qui, en septembre 1994, vinrent patrouiller sur l'île, apporter une certaine aide humanitaire et désarmer et démobiliser les Forces armées haïtiennes et les milices.

¹¹ Voir Malone.

Durant quelques années, la présence internationale en Haïti fut très importante. En fait, les Haïtiens accueillirent d'abord cette présence avec enthousiasme, certains souhaitant même que les États-Unis prennent Haïti sous leur aile, un peu comme Puerto Rico¹². Ce ne fut pas le cas, bien sûr, mais Haïti fut presque placée sous tutelle internationale. L'aide publique au développement atteignit son sommet au milieu de la décennie. En 1995, elle atteignait 101,3 \$É.-U. per capita (dollars courants)¹³. Des policiers américains, canadiens, français et argentins ont participé à la protection de la population et des personnalités publiques haïtiennes et ont travaillé à la formation de la nouvelle police haïtienne. Des spécialistes de la réforme légale ont tenté de réformer le système des tribunaux haïtiens. Des conseillers ont été envoyés dans les ministères haïtiens pour tenter d'accroître leur efficacité et leur transparence. Des économistes ont été chargés de faire des plans pour le redressement économique d'Haïti. Des experts en élections et des observateurs électoraux ont mis la main à la pâte pour favoriser la tenue de scrutins libres et honnêtes. Des travailleurs humanitaires et des professionnels du développement ont tenté de donner aux habitants les ressources nécessaires à la satisfaction de leurs besoins immédiats et les outils nécessaires à la prise en charge de leur propre destin. Selon un responsable onusien rencontré à Port-au-Prince, l'effort dans le pays est un effort de « construction nationale » (*nation-building*), un terme quelque peu suranné et même péjoratif, mais qui correspond, selon lui, à cette situation¹⁴.

En d'autres mots, des milliards de dollars ont été versés à Haïti depuis 1994 par des États développés, dont le Canada, directement ou par le biais d'organisations inter-gouvernementales ou d'organisations non-gouvernementales, au titre du maintien et de la consolidation de la paix. Mais cet effort est présentement en déclin. La mission de police de l'ONU, la MIPONUH a été dissoute au printemps 2000 et remplacée par une mission très réduite, la MICAH, qui achève son mandat. Les militaires américains sont partis depuis janvier 2000. Les experts civils – policiers, juristes, économistes et gestionnaires – se font de plus en plus rares. Il y a encore une aide au développement et une aide humanitaire en Haïti, mais cet investissement étranger dans le pays diminue. Il est d'ailleurs à prévoir que le niveau d'aide descendra encore plus avec l'arrivée du Président George W. Bush à la Maison-Blanche.

¹² Interview avec Mme Manigat, octobre 2000.

¹³ Voir Banque Mondiale, « Haiti Data Profile », *World Development Indicators Database*, juillet 2000. L'aide a ensuite diminué pour totaliser 53,2 \$É.-U./hab. en 1998.

¹⁴ Interview à Port-au-Prince, 20 avril 1999.

TABLEAU II RÉPARTITION DU PIB PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Répartition du PIB par secteur en %	
Agriculture ¹	31.4% ²
Industrie ¹	18.7% ²
Services ¹	49.9% ²

¹Banque Mondiale (World country Data 2001)

²Données de 1996.

L'effort de consolidation de la paix en Haïti correspond à un programme de prévention des conflits plus qu'à un agenda typique de consolidation de la paix. Comme nous l'avons vu, il n'y a pas eu de véritable guerre en Haïti et le but de cette action multilatérale était plutôt de faire en sorte que le pays fasse sa transition démocratique sans risque que les militaires ou tout autre groupe armé ne viennent utiliser la violence à des fins politiques illégales. Comme cet essai n'est pas consacré à l'évaluation générale de l'effort de pacification déployé en Haïti, on ne fera ici que quelques observations.

Premièrement, l'intervention internationale a effectivement permis de pacifier Haïti, mais seulement temporairement. Durant les années 1994-1997, la situation politique a été relativement calme et une certaine sécurité s'est établie dans les villes et les campagnes. Mais depuis, la situation sécuritaire s'est rapidement détériorée. Avec la crise constitutionnelle qui a dressé l'opposition parlementaire contre le président Préval et les fraudes électorales de 1998 et 2000, l'intimidation politique et les assassinats ont repris. De plus, la criminalité de droit commun, alimentée par la situation socio-économique désolante du pays, est en hausse vertigineuse.

Deuxièmement, l'allure des réformes politiques et économiques en Haïti a ralenti dès le début. Durant les premières années, tous les espoirs étaient permis. Un système démocratique, des institutions efficaces et honnêtes et des politiques économiques réalistes allaient permettre à Haïti de combler une partie de son retard par rapport à ses voisins. Pourtant, la démocratisation du pays s'est graduellement affaiblie. Les fraudes électorales du 21 mai 2000 ne constituent que le point culminant d'une dégradation commencée quelques années plus tôt. En novembre 2000, le président Aristide est revenu au pouvoir sans opposition parlementaire, avec ses hommes à tous les postes-clés de l'État, ses partisans armés contrôlant la rue. La formation de la police est terminée, mais, déjà, de graves interrogations se posent à propos de la capacité – et même de la volonté – de la police de

confronter les criminels. La réforme judiciaire s'est échouée sur les récifs de la politique et des vieilles habitudes. Il n'y a pas eu de réformes économiques et sociales d'envergure qui puissent faire espérer une amélioration de la situation.

Les blocages politiques sont en partie responsables de cette situation, mais il faut aussi compter sur l'incompétence gouvernementale et sur la faible coopération du secteur privé. Il semble donc que les problèmes socio-économiques (chômage, misère, injustice, etc.) qui sont largement responsables des difficultés du pays ne soient pas en voie d'être résorbés.

En somme, l'effort consenti en Haïti a donc permis une certaine stabilisation temporaire de la situation, mais les acquis de ces missions de paix semblent de plus en plus menacés alors que la situation se détériore dans le pays. La conjoncture est assez menaçante pour pousser les dirigeants d'entreprises haïtiens à s'interroger sur leur avenir dans le pays et sur leur responsabilité dans l'évolution des choses.

2. L'ÉCONOMIE HAÏTIENNE

2.1. Une situation catastrophique

Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental. Le PNB par tête en 1998 n'était que de 410 \$É.-U. (par comparaison, il était de 1770 \$É.-U. chez son voisin, la République Dominicaine, et de 6400 \$É.-U. au Mexique¹⁵). Selon l'indicateur du pouvoir d'achat paritaire, Haïti venait au 182^e rang mondial (contre le 99^e rang pour la République Dominicaine). Entre 1990 et 1999, le PNB haïtien a décliné de 2,5 % en moyenne par année alors que celui de la République Dominicaine augmentait rapidement de 5,5 % (la moyenne de l'Amérique latine et des Caraïbes est de 3,7 %).

En conséquence, l'espérance de vie n'est que de 49,1 années en 2000, un déclin par rapport au chiffre de 1998 qui était estimé à 51,4 ans¹⁶. Dans l'index du développement humain du Programme de développement des Nations Unies de 2000, Haïti se situait au 150^e rang, sur 174 pays (la République Dominicaine était 87^e).

La composition du PNB haïtien par secteur était estimée en 1998 à 48 % pour les services, 32 % pour l'agriculture et 20 % pour l'industrie. La main-d'œuvre se retrouve à 66 % dans l'agriculture, à 25 % dans les services et à seulement 9 % dans l'industrie¹⁷. Ces chiffres démontrent une sur-représentation de l'agriculture dans la main-d'œuvre, mais illustrent aussi le manque de productivité flagrant de ce secteur. De fait, la production agricole per capita ne correspondait en 1998 qu'à 82,3 % du total moyen des années 1989-91¹⁸.

Les principaux produits agricoles exportés sont le café, les mangues et la canne à sucre. Or, la place de la canne à sucre a baissé radicalement dans l'économie haïtienne, la production passant de trois millions de tonnes en 1980 à un million en 1998¹⁹. Le café, avec des recettes d'exportation de 18 millions \$É.-U. représentait en 1999 l'équivalent de neuf fois l'ensemble des autres produits agricoles

¹⁵ Les chiffres de ce paragraphe sont tirés du *Rapport sur le développement mondial 2000* de la Banque mondiale.

¹⁶ CIA, 2000.

¹⁷ CIA 2000.

¹⁸ Economic Commission for Latin America and the Caribbean, *Statistical Yearbook for Latin America and the Caribbean*, 1999 edition.

¹⁹ *Ibid.*, pp.648-649.

exportés²⁰.

L'industrie haïtienne la plus importante est le raffinage du sucre. Les autres industries sont le ciment et la confection. Mais l'industrie a vraiment souffert des problèmes politiques, économiques et sociaux du pays, puisque l'on estime que la part industrielle du PNB a décliné de 6,6 % entre 1990 et 1999²¹. Le symbole de cette déliquescence est le départ de la célèbre compagnie américaine de balles de base-ball Rawlings de Port-au-Prince il y a quelques années. Dans une interview de 1999, Georges Sassine, un vice-président de l'Association des industries d'Haïti, évoquait la fermeture d'une de ses usines de confection de vêtements et évaluait à 22 le nombre d'usines à avoir fermé dans les deux mois précédents, avec plus de 5 000 pertes d'emplois²².

Cependant, la faiblesse principale de l'industrie de services haïtienne est le tourisme : il n'y a presque plus de tourisme étranger en Haïti, alors que le pays avait commencé à développer cette industrie avec un certain succès dans les années 1970. Depuis, la situation a périclité, ce qui fut symbolisé par l'annonce de la fermeture du Club Méditerranée en 1998. Les causes de cette situation sont connues : infrastructures délabrées, insécurité rampante, instabilité politique, pauvreté endémique, etc. Pourtant, le tourisme devrait être l'une des principales industries haïtiennes, sinon la principale, comme c'est le cas chez ses voisins des Antilles (certains de ces pays doivent plus du tiers de leur PNB à cette activité). Pour donner une illustration de la situation, disons que l'on estime à environ 600 le nombre de chambres d'hôtel disponibles en Haïti, contre plus de 55 000 en République Dominicaine²³.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant de voir qu'Haïti n'exportait que pour 322 millions \$É.-U. en 1999 alors qu'elle importait pour plus de 762 millions \$ É.-U., à 60 % des États-Unis. Les produits alimentaires constituaient l'importation principale du pays, comptant pour plus du tiers des importations²⁴. La dette extérieure est de plus d'un milliard de dollars É.-U. Le chômage est un fléau

²⁰ Banque mondiale, *op.cit.*

²¹ Inter-American Development Bank, *Basic Socio-Economic Data*, 16 October 2000.

²² Gonzalez, David, « Haiti's Paralysis Spreads as U.S. Troops Pack Up », *The New York Times*, November 10, 1999.

²³ Interview avec M. Guy Villeneuve, Agence canadienne de développement international, Port-au-Prince, 20 octobre 2000.

²⁴ Valeur estimée de 279M \$É.-U. sur les importations totales de 822M \$É.-U. en 1999 par la Banque Mondiale, *op.cit.*

national. On estime que plus des deux tiers des Haïtiens n'ont pas de travail stable²⁵.

La faiblesse des ressources haïtiennes a eu pour résultat un sous-financement chronique du développement de l'île, sous-financement aggravé par les péripéties politiques. En 1997, par exemple, Haïti n'a reçu que 3 millions \$É.-U. en investissements étrangers directs (contre 405 millions \$É.-U. en République Dominicaine). Dans ces conditions, l'aide officielle au développement est très importante en Haïti, puisqu'elle comptait pour plus de 11,8 % du PNB en 1997 (contre seulement 0,5 % en République Dominicaine). De plus, les envois d'argent de la diaspora haïtienne permettent à de nombreux habitants du pays de survivre ou d'améliorer leur sort.

En somme, le retour de la démocratie en Haïti n'a pas amélioré le sort du pays. La situation s'est même aggravée en 2000 avec la hausse des prix du pétrole et la baisse de la valeur de la gourde face au dollar américain. La prospérité économique mondiale inégalée des années 1990, qui a vu le taux de chômage des États-Unis descendre en bas de 5 % et qui est en voie de faire du Mexique un nouveau pays industriel, aura complètement échappé aux Haïtiens.

2.2. Causes du marasme économique

Les conditions naturelles (érosion, sécheresse, relief, élévation) et la surpopulation relative du pays expliquent en partie la triste situation économique haïtienne. Le territoire exigu d'Haïti est principalement à flanc de montagne et les terres agricoles ont été durement appauvries depuis des siècles par la déforestation et l'érosion tant éolienne qu'hydraulique. L'exploitation éhontée par les investisseurs étrangers de certaines ressources locales comme la canne à sucre ou le café a eu aussi sa part dans la paupérisation haïtienne. En effet, la misère du pays a attiré des firmes qui cherchent à profiter de taux de rémunération très faibles et de frais généraux réduits au minimum. Ces firmes n'ont presque pas réinvesti leurs bénéfices dans le pays et n'ont payé que très peu d'impôts.

La faiblesse de l'économie haïtienne a souvent été attribuée à la structure de propriété locale et aux rapports de classe. L'économie haïtienne est entre les mains d'une bourgeoisie surtout constituée de propriétaires fonciers et de commerçants. Cette classe de rentiers et d'intermédiaires n'a pas

²⁵ Chiffres de la CIA, 1999.

d'intérêt immédiat ni de compétences techniques pour développer la production de biens et services. La bourgeoisie haïtienne est d'ailleurs de plus en plus dominée par des importateurs presque exclusivement tournés vers les États-Unis. Cette bourgeoisie réinvestit peu en Haïti, d'une part parce que les activités dans lesquelles elle se spécialise (spéculation foncière, importation et revente) sont déjà suffisamment établies, d'autre part parce que la taille restreinte et la pauvreté du marché local nuisent aux plans d'investissement, et finalement parce qu'elle n'a aucun savoir-faire dans la production de biens et services à cause de son orientation vers les activités spéculatives de la propriété foncière et du commerce. Pour ajouter au problème, les faibles taux d'imposition et de taxation en Haïti restreignent les possibilités de réinvestissement indirect dans le pays par l'action des autorités publiques.

Ainsi, les auteurs marxistes ou dépendantistes parlent souvent d'une bourgeoisie haïtienne parasitaire de la société, une thèse qui n'est pas dénuée de fondement, mais qui doit être amendée. En effet, les thèses sur la bourgeoisie *compradore* et sur le parasitisme social s'appliquent plus ou moins à tous les pays latino-américains en voie de développement, mais expliquent mal les différences importantes qui existent entre les revenus moyens de pays comme le Costa Rica, le Mexique et Haïti. Pour expliquer les différences entre Haïti et d'autres pays, il faut compléter ces notions économiques avec des facteurs socio-culturels.

Nous avons vu que la différence de revenu et de statut entre la classe supérieure et la très grande majorité des Haïtiens est énorme. À cela, il faut ajouter les différences raciales et culturelles entre classes de Haïtiens. On retrouve un contraste énorme entre une élite mulâtre, francophone, catholique et éduquée et une masse noire, créolophone, catholique/vaudou et analphabète²⁶. Les différences raciales se sont aujourd'hui en partie estompées avec l'exode à l'étranger d'une grande partie des mulâtres et avec l'arrivée de Noirs dans l'élite, mais un fossé énorme perdure néanmoins sur les plans éducationnel et culturel entre les riches et les pauvres.

Le niveau d'analphabétisme en Haïti atteint des records. Officiellement, au moins 55 % des Haïtiens âgés de 15 ans et plus ne savent ni lire ni écrire²⁷, mais c'est probablement une sous-

²⁶ On retrouve aussi plusieurs personnes issues du Moyen-Orient, particulièrement du Liban, dans la classe dominante haïtienne.

²⁷ *CIA Factbook*, 1999.

estimation et il est possible que plus des trois quarts des Haïtiens soient illettrés. La responsabilité de cet état de fait en incombe largement aux dirigeants politiques et aux classes aisées qui ont négligé les investissements sociaux et qui refusent de se faire imposer et taxer pour ne pas nuire à leurs marges de profit. D'autre part, l'absence d'éducation publique universelle en Haïti a toujours permis de maintenir la domination d'une classe sur une autre. Il est à noter qu'il n'y a pas de système public universel d'instruction en Haïti. Les écoles sont surtout privées et sont donc hors de portée pour la majorité de la population. L'ignorance des masses haïtiennes qui en résulte est un des facteurs les plus importants pour expliquer l'état du pays et il continuera de nuire au développement dans les décennies à venir.

Finalement, l'instabilité politique doit être mentionnée dans l'explication de la misère haïtienne. L'incertitude chronique sur l'avenir du pays depuis presque une décennie a fait fuir une partie des classes moyenne et supérieure, a découragé l'investissement étranger et a tué le tourisme.

2.3. L'entreprise en Haïti

Comme nous l'avons vu, il y a peu de moyennes et grandes entreprises en Haïti. Le secteur industriel a été décimé durant les années 1990.

Les industries de type agro-alimentaire comprennent notamment les sucreries, les minoteries, le café, les boissons alcoolisées et le tabac. Quelques-unes de ces entreprises étaient publiques, mais cette proportion est en retrait.

L'industrie de services en Haïti est caractérisée par la faiblesse des services bancaires et financiers locaux. Presque toutes les banques du pays sont de propriété étrangère. Quelques caisses populaires, en partie inspirées du modèle québécois, coexistent avec des firmes comme Sogebank, la Scotiabank, et la Citibank qui détiennent presque tout le marché commercial.

La propriété publique est très importante dans le domaine des services publics, en particulier l'électricité et le téléphone. Cependant, ces compagnies, sous-financées et en mal de réformes, ne donnent pas une performance acceptable. La téléphonie, en particulier, est un problème constant en Haïti et il faudra attendre encore quelques années pour que la téléphonie sans fil vienne définitivement

résoudre les problèmes chroniques de communication qui affectent les citoyens et les entreprises.

Les institutions financières internationales ont demandé à Haïti qu'elle privatise la plupart de ses entreprises publiques. Le CMEP (Conseil de la modernisation des entreprises publiques) a été mis sur pied. Les minoteries ont été privatisées et ce sera bientôt le tour des cimenteries. Des services publics tels que EDH (Électricité d'Haïti), Téléco, la Centrale Métropolitaine d'eau potable (CMEP) et l'Autorité portuaire seront les prochains à être vendus.

Le secteur coopératif est assez important en Haïti. Le PNUD recensait 702 entreprises de ce type en 1997²⁸. Ce secteur compte environ 315 000 membres, dont 70 à 88 % dans les caisses populaires.

Le secteur privé est regroupé dans une quinzaine d'associations sur le territoire haïtien. La Chambre de commerce et d'industrie d'Haïti est la plus vieille. Il y a des chambres de commerce dans des régions (le Nord, l'Artibonite, le Sud, et autres) et certaines branches industrielles (importateurs pétroliers, par exemple) possèdent aussi des associations. Cependant, ces regroupements sont plutôt faibles. En effet, leur *membership* diminue lors des périodes de dictature et tend à ne remonter que lentement durant les phases plus démocratiques. De plus, il y a une réticence notoire du secteur privé à se regrouper, à cause des implications politiques que cela comporte (voir section suivante). La petite taille du secteur privé nuit aussi à l'ampleur des efforts et on remarque que ces associations sont de taille modeste, avec un personnel qui ne compte au plus qu'une poignée de salariés.

3. RÔLE CIVIQUE ET POLITIQUE DES ENTREPRISES

3.1. Une tradition de non-implication

L'entreprise haïtienne, surtout liée à la propriété foncière et au commerce, est essentiellement conservatrice dans ses idées et dans ses pratiques. Elle ne désire généralement pas le changement qui permettrait l'éclosion de conditions de production nouvelles. Ainsi, elle n'a pas d'intérêts directs et

immédiats dans l'instruction publique, la formation professionnelle, la construction des infrastructures ou la réforme administrative. Ces investissements peuvent bien être désirés par une partie de la classe politique, par l'intelligentsia et par certains entrepreneurs modernisateurs, mais ne sont pas nécessaires pour les rentiers et les importateurs qui constituent une part importante de la bourgeoisie haïtienne.

Avant l'arrivée de François Duvalier à la tête d'Haïti en 1957, la bourgeoisie était presque exclusivement mulâtre et détachée socialement et culturellement de la population. Le pouvoir politique haïtien était le plus souvent issu de ses rangs, comme c'était le cas avec le président Magloire, le dernier mulâtre à avoir occupé le poste de président. À cette époque, il était naturel que les politiciens servissent les intérêts de la bourgeoisie, notamment à cause de leur origine commune. Avec Duvalier père, une partie des élites mulâtres s'exila et fut graduellement remplacée par des Noirs. Duvalier favorisa cette classe montante en lui offrant des postes au gouvernement, dans l'armée et dans la police. Finalement, ces nouveaux associés du pouvoir en profitèrent pour s'enrichir, légalement ou non, et joignirent les rangs de la classe supérieure.

Durant l'époque Duvalier, la répression politique intense décourageait tout le monde de se lancer en politique, y compris les membres des classes favorisées, et surtout les mulâtres. Les bourgeois apprirent rapidement que s'ils préféraient la vie en Haïti à l'exil, ils devaient éviter de toucher à la politique et s'en tenir prudemment à leurs affaires. Cette tradition a perduré jusqu'à ce jour et plusieurs s'entendent pour dire que la classe supérieure haïtienne est allergique à la participation politique à cause des risques qu'elle a courus durant les époques de dictature²⁹. En pratique, sauf exception, les gens d'affaires haïtiens ne se présentent donc pas à des postes électifs, ne font pas de gros dons aux partis politiques, n'affichent pas leur préférence partisane et ne soutiennent pas ouvertement des campagnes d'appui ou d'opposition à des projets politiques. Cette réticence a même affecté, selon certains, la tenue d'activités charitables et civiques de la part des entreprises. En effet, dans le cadre d'un régime autoritaire, toute activité humanitaire peut passer pour tendancieuse, voire séditionnaire, et les gens d'affaires préféreraient s'abstenir de se lancer dans ce domaine pour ne pas se faire accuser de vouloir saper le régime.

²⁸ Document CNC/PNUD/BIT HAI-95-014, cité dans Côté, Gérard, *Étude sectorielle : Promotion des droits de la personne, développement de la société civile, bonne gouvernance*, Port-au-Prince, Unité d'appui au programme de coopération canadienne, mars 1999.

Cette explication historique comporte une part de vérité. Il est vrai que l'autoritarisme peut avoir raison des velléités politiques et charitables de certains entrepreneurs. Cependant, on peut se demander si ceci n'est pas aussi un argument pour justifier le réflexe des gens d'affaires haïtiens de ne pas investir dans les activités sociales et charitables. En effet, il semble que les entrepreneurs haïtiens n'investissent pas beaucoup dans leur pays, de crainte de perdre leur argent, et préfèrent placer leurs capitaux à l'étranger où les rendements sont supérieurs. On peut aussi noter que la majorité de ces gens d'affaire n'estiment pas qu'ils doivent aider leurs compatriotes moins favorisés. Cette attitude provient probablement d'un vieux fond de mépris pour les gens de la base, mépris aggravé par la distance grandissante entre le sort des nantis et celui des plus pauvres.

En conséquence, les associations patronales ont traditionnellement peu fait pour tenter d'intéresser les gens d'affaires aux activités sociales et charitables. Les associations d'affaires ont privilégié le lobbying discret auprès des autorités et l'établissement de contacts avec les investisseurs étrangers aux actions d'éclat qui pourraient leur coûter la participation de plusieurs membres.

3.2. Une lente et partielle transformation

Comme c'est le cas partout ailleurs, les entrepreneurs haïtiens estiment que leur principale contribution à la paix et à la démocratie sera de créer des emplois. Ils jettent volontiers le blâme de leur peu de succès en ce sens sur les politiciens qui brimeraient l'essor des firmes par des politiques publiques peu appropriées à la situation, notamment des complications bureaucratiques et une planification discriminatoire contre l'investissement privé. Toutefois, ce refrain sonne creux lorsque l'on réalise que les entreprises haïtiennes continuent à faire des profits appréciables et ne paient presque pas de taxes ou d'impôt, mais investissent leur argent à l'étranger³⁰. L'emploi industriel est en chute libre, le secteur agro-alimentaire connaît des difficultés majeures et le tourisme a rendu l'âme.

Le secteur privé haïtien blâme aussi l'insécurité et l'instabilité politique pour le faible taux

²⁹ Interviews de l'auteur à Port-au-Prince, avril 1999 et octobre 2000.

³⁰ Certains estiment que le désinvestissement de la classe supérieure haïtienne est à peine compensé par les rentrées d'argent en provenance de la diaspora (Conversation avec M. Willy Apollon, Port-au-Prince, avril 1999.)

d'investissement. Ces facteurs négatifs sont très importants, il n'y a pas à en douter, mais la classe supérieure pourrait probablement les atténuer par une politique d'investissement plus dynamique et une acceptation de sa responsabilité civique. Ceci risque de ne pas se produire bientôt, si le pouvoir politique Lavalas et la classe supérieure continuent à s'accuser mutuellement de nuire au développement d'Haïti.

Néanmoins, certains changements dans l'attitude des entreprises peuvent être observés. Dans la prochaine section, nous allons décrire ces transformations timides et tenter d'évaluer leur importance pour la démocratisation et la paix en Haïti.

3.2.1. Un certain éveil aux questions civiques et charitables

Les transformations démocratiques de 1986-1991, puis de 1994-2000, ont légèrement modifié l'attitude des dirigeants de compagnies. Plusieurs d'entre eux étaient contents de la fin de la tyrannie Duvalier et ont encouragé en paroles et en actes l'évolution vers la démocratie libérale. Toutefois, leurs craintes à propos de M. Jean-Bertrand Aristide furent rapidement confirmées lorsque celui-ci fit son malheureux discours évoquant le supplice du collier (pneu enflammé passé autour du cou) qui attendait les ennemis de la démocratie haïtienne. Le retour au pouvoir des militaires rassura pour un moment les bourgeois qui accueillirent aussi avec soulagement les réticences américaines sur Aristide. Toutefois, le pouvoir militaire s'affaiblissait et, malgré leur sympathie pour les politiques du Premier ministre Marc Bazin, les entrepreneurs haïtiens comprirent que la situation était désastreuse et qu'une intervention des Américains et de la communauté internationale était préférable à la répression à tout crin. L'embargo économique contre le régime du général Cédras acheva de dresser la classe d'affaires contre lui. Au retour d'Aristide, les entreprises haïtiennes reprirent leur politique informelle de non-intervention politique et de non-implication sociale. Elles furent soulagées lorsque le président Aristide accepta, comme le souhaitaient les Américains aussi, de ne pas allonger son mandat pour compenser les années passées en exil et de céder la place à son partisan René Préval.

L'implication civique, sociale et charitable des entreprises haïtiennes reste plutôt faible. Ce n'est que récemment que certains entrepreneurs idéalistes se sont mis à populariser les activités charitables. On remarque surtout le riche entrepreneur mulâtre Bobby Duval, un ancien prisonnier

politique sous Duvalier qui a fait fortune dans l'eau purifiée. Celui-ci donne de l'argent aux plus pauvres, notamment en commanditant des clubs de football (soccer) dans les bidonvilles tels que Cité-Soleil³¹. Des firmes ont maintenant emboîté le pas, notamment la Banque de Nouvelle-Écosse qui donne de l'argent à *Save the Children* et qui mobilise ses employés pour favoriser l'essor du football dans les bidonvilles³².

Avec le retour de la démocratie et du pouvoir Lavalas, peu favorable aux entreprises, les gens d'affaires haïtiens ont repris quelque peu leur participation à diverses associations représentant leurs intérêts. La Chambre de commerce haïtienne, qui avait perdu plus de 50 % de ses membres au milieu de la décennie, a recommencé à recruter des membres et à reconstruire son infrastructure, notamment grâce à l'aide canadienne³³. D'autres groupes, comme l'Association des industries d'Haïti, ont aussi renforcé leur effort social et charitable. Cependant, comme nous le disait l'un de nos interlocuteurs, les associations d'affaires haïtiennes sont des organisations plus en titre qu'en réalité, tellement elles manquent de fonds et de personnel. En effet, une partie importante des firmes haïtiennes, peut-être 25 %, vivent de sérieuses difficultés financières et ne peuvent pas contribuer à leurs associations. Les agences d'aide extérieures devraient, selon lui, donner plus d'attention à l'appui aux organismes patronaux.³⁴ Le fait que les organisations patronales manquent d'argent et doivent faire appel aux bailleurs de fonds étrangers est une illustration assez frappante de la détresse haïtienne.

3.2.2. Tentatives de dialogue

La crise politique qui a opposé le Parlement au président haïtien entre 1998 et 2000 a soulevé beaucoup d'intérêt en Haïti, y compris chez les dirigeants d'entreprises. Certains gens d'affaires et responsables d'associations patronales se sont impliqués dans diverses tentatives de dialogue inter-haïtien. En Haïti, la tradition du dialogue entre personnes provenant de différents horizons est presque

³¹ Dans un reportage de la chaîne américaine HBO sur Bobby Duval, un homme d'affaires haïtien, M. Richard Coles, soulignait l'absence d'une tradition charitable dans le secteur privé, à l'exception de M. Duval. Ce reportage a été retransmis en Haïti à l'émission *Perspectives* de la chaîne Télémax, assorti d'une interview avec M. Duval (21 octobre 2000).

³² Interview de l'auteur avec M. Chester Hinkson de la Scotiabank (Port-au-Prince, 16 octobre 2000).

³³ Interview de l'auteur avec M. Max Antoine de la Chambre de Commerce et d'industrie (Port-au-Prince, 21 avril 1999).

³⁴ Interview à Port-au-Prince avec M. Lionel Delatour du CLED (Port-au-Prince, 18 octobre 2000).

inexistante. On a peine à imaginer les Haïtiens se mettre d'accord sur quoi que ce soit d'important en politique, comme un gouvernement de salut public, un pacte social, un gouvernement de coalition, ou même une fusion entre partis politiques. L'accord sur la constitution de 1987 constitue l'exception qui confirme cette règle. Durant les dernières années, plusieurs Haïtiens, appuyés par des organisations non-gouvernementales nationales et étrangères, se sont intéressés à la création de dialogues inter-haïtiens³⁵.

On note en particulier les réunions rassemblant des personnalités de l'opposition et de la société civile – mais boycottées par quelques partis dont ceux issus du mouvement Lavalas – organisées par l'Académie internationale de la paix (*International Peace Academy* - IPA) avec l'appui du Centre d'études et de coopération internationales (CECI) de Montréal en 1997-1999. M. Max Antoine de la Chambre de Commerce d'Haïti en fut un des principaux participants. Ces réunions ont eu une certaine influence, selon certains, sur la constitution d'une alliance entre partis de l'opposition, l'Espace de concertation, début 1999³⁶. Ce cartel fut à l'origine de la coalition qui forma le Cabinet du Premier ministre Alexis. Toutefois, les efforts de l'IPA n'ont pas porté d'autres fruits, ils auraient pu, par exemple, faciliter le dialogue entre l'opposition, les ONG et les entreprises avec le mouvement Lavalas. Des efforts de dialogue institués par l'Institut Républicain américain ont aussi rassemblé des hommes d'affaires et des personnalités politiques et civiles, mais leurs effets sont tout aussi limités.

3.2.3. Éducation civique

Certains dirigeants d'entreprises se sont intéressés au développement de projets visant à sensibiliser les masses à la démocratie et à résoudre les conflits. Les Haïtiens mentionnent souvent le besoin de favoriser l'éducation civique auprès des citoyens, surtout les jeunes d'âge scolaire, pour favoriser l'émergence d'une véritable culture politique démocratique. La culture politique haïtienne est peu fonctionnelle pour la démocratie, selon plusieurs, car c'est une culture qui voit la politique comme un jeu à somme nulle, qui rejette le compromis, qui accepte l'intimidation et l'humiliation de ses adversaires. Et elle engendre aussi la passivité des masses face à la politique.

³⁵ De tels dialogues ont aussi lieu au niveau populaire, entre autres avec l'aide de la Fondation Démocrate américaine, mais ceci dépasse notre sujet.

Les participants au dialogue organisé par l'IPA ont parlé de mettre sur pied un programme d'éducation civique et ont contacté les Norvégiens, entre autres, pour financer de telles activités. La Chambre de commerce haïtienne y a aussi pensé, mais elle n'a pas suffisamment de ressources pour le faire et compte sur l'aide internationale. D'après nos interlocuteurs, il n'y a pas d'entreprise haïtienne qui ait investi de son propre chef dans des programmes d'instruction civique, si l'on fait exception de certaines entreprises de médias, comme la radio Vision 2000, qui ont tenté de sensibiliser leurs auditeurs à la chose politique par le biais de certaines émissions et messages publicitaires.

3.2.4. La manifestation contre l'insécurité de mai 1999

La Chambre de commerce et d'industrie d'Haïti et les autres associations patronales se sont brièvement impliquées dans le jeu politique en 1999. En avril 1999, de sérieuses manifestations avaient troublé le centre de Port-au-Prince. Des bandes de voyous avaient allumé des feux et détruit des échafaudages dans le quartier commerçant du Bel Air pour protester contre la mort d'un jeune homme qui aurait été tué par un membre de la police (une histoire qui n'a jamais été vraiment élucidée). Il semble que les organisations populaires et les bandes armées pro-Lavalas (les fameuses « chimères ») aient été responsables de cette intimidation qui visait à discréditer la police nationale et le secrétaire d'État à la Sécurité publique, Robert Manuel (qui devait démissionner de son poste plus tard). Ceci avait pour but ultime d'assurer la domination des organisations Lavalas sur la rue haïtienne. En réponse à cette flambée de violence, la Chambre de commerce visita les commerçants affectés, rédigea une pétition et commença à rallier les soutiens pour l'organisation d'un événement public contre l'insécurité.

Le 28 mai suivant, la Chambre, en collaboration avec des partis d'opposition et des organisations populaires, organisa une grande manifestation intitulée « Rassemblement pour la paix, l'unité et la démocratie », qui visait à permettre aux victimes et aux adversaires de l'intimidation politique de s'exprimer. La liste des participants comprenait les principaux acteurs du secteur privé : l'Association nationale des importateurs de produits pétroliers, la Chambre de commerce et des professions du Sud-Est, Le Centre pour la libre entreprise et la démocratie (CLED), L'Association

³⁶ Interview avec Mme Nicole Dejean du CECI (Port-au-Prince, 19 avril 1999). Cette interprétation fut cependant critiquée par M. Marc Bazin (interview, Pétionville, 20 avril 1999).

touristique d'Haïti, la Chambre de Commerce et des professions du Nord, la Chambre de commerce du Bas-Artibonite, l'Association des entrepreneurs de l'Artibonite, la Chambre de commerce haïtiano-américaine, la Chambre franco-haïtienne de commerce, l'Association des producteurs nationaux, la Chambre de commerce de Jérémie³⁷.

Selon certains observateurs, plus de 25 000 personnes se rendirent sur le Champ-de-Mars, près du palais présidentiel. Les organisateurs furent quelque peu maladroits dans leurs choix de tribuns, offrant notamment la parole à un pasteur enflammé qui, tôt dans la manifestation, traita l'ex-président Aristide de « criminel ». Les « chimères » étaient aussi présentes et commencèrent à brutaliser des gens et à interrompre les discours. La police avait été déployée sur le site, mais refusa d'intervenir contre ces bandes armées. Finalement, prétextant que ses hommes ne pourraient pas garantir l'ordre, un responsable policier exigea l'annulation de la manifestation, ce qui fut accepté par les organisateurs.

Cette manifestation fut un événement exceptionnel dans l'histoire des milieux d'affaires haïtiens, car elle rompait avec la tradition établie de non-intervention politique ouverte. La Chambre de commerce a d'ailleurs payé pour cela. Son président, Olivier Nadal, sujet à l'intimidation, s'est exilé aux États-Unis. En septembre 1999, une grenade fut lancée contre les bureaux de la Chambre. Le 8 avril 2000, le jour des funérailles du journaliste pro-Lavalas assassiné Jean Dominique, les chimères ont incendié les locaux du regroupement d'opposition Espace de concertation et se promettaient de faire de même au siège de la Chambre de commerce avant de se disperser. La réputation de la Chambre de commerce a aussi souffert de ces événements, même auprès de la bourgeoisie haïtienne, pourtant fortement anti-lavalassienne. La manifestation du 28 mai ne passera donc probablement pas à l'histoire comme l'événement qui aura modifié le rôle du secteur privé en Haïti. Au contraire, elle n'aura servi qu'à rappeler aux responsables d'entreprises haïtiens pourquoi ils tiennent à ne pas s'engager dans des actions spectaculaires et risquées.

3.2.5. Fondations du secteur privé

³⁷ Pour le texte de la pétition et la liste des signataires, nous avons consulté *Haiti Online* le 28 mai 1999 (www.haitionline.com/1999/10528.htm).

On ne retrouve pas beaucoup de fondations soutenues par des entreprises en Haïti, mais on doit en signaler quelques-unes. Le Centre pour le libre-échange et la démocratie (CLED), fondé en 1993, vise à favoriser la modernisation politique et économique en Haïti par le renforcement des institutions étatiques et civiles. Il compte sur l'appui financier de plusieurs sociétés en Haïti et de la diaspora³⁸. Des fonds de *USAID* et de l'*International Center for Private Enterprise* en complètent le financement. Cette fondation appuie les travaux parlementaires en défrayant de l'aide de recherche et en organisant des missions à l'étranger. Le CLED a organisé des déjeuners-causeries rassemblant des gens d'affaires financés par la Fondation Sogebank, un genre d'événement qui, selon les responsables, sera abandonné car il coûte cher et ne rapporte que peu en termes de sensibilisation et de publicité³⁹. Le CLED voudrait aussi fonder un institut de recherche à l'Université Quesquiya et un centre de sondages, mais n'a pas encore rassemblé les montants nécessaires⁴⁰. En revanche, le CLED a été en mesure de déployer des observateurs électoraux dans presque tous les départements lors du scrutin du 21 mai 2000. Cette initiative a été appuyée par d'autres intervenants, dont l'Association des distributeurs de produits pétroliers, une petite organisation sans tradition d'implication civique, sous l'impulsion d'un de ses directeurs, M. Maurice Lafortune, qui est aussi très actif dans la Chambre de commerce.

Récemment, au printemps 2000, quelques hommes d'affaires ont créé la Fondation Nouvelle Haïti (FNH), destinée à favoriser le progrès politique, économique et social dans l'île. Le prix d'entrée de cette organisation est assez élevé (50 000 \$É.-U.), ce qui fait que les membres de la FNH (supposés être près de quarante à l'automne 2000) sont parmi les plus puissants en Haïti. D'autres gens d'affaires, y compris ceux de la diaspora aux États-Unis, ont aussi été pressentis pour contribuer à cette fondation. La FNH n'a pas encore contribué à de nombreux projets, mais elle entend stimuler un effort de recherche en sciences sociales appliquées (dans son Centre d'études stratégiques et d'analyse) et appuyer une nouvelle agence de presse (Réseau Haïti Presse). La fondation va aussi financer des initiatives d'éducation civique, des dons pour favoriser la participation politique, etc.

³⁸ On retrouve parmi celles-ci les grands hôtels de Port-au-Prince, le journal *Le Nouvelliste* et quelques entreprises agro-industrielles, dont la fameuse distillerie Barbancourt.

³⁹ Il semble aussi que le CLED aurait voulu plus d'autonomie dans ses décisions face à la fondation Sogebank (interview, 19 octobre 2000).

⁴⁰ D'après le CLED, le gouvernement haïtien a bloqué l'attribution de fonds destinés à ce projet (interviews, 18-19 octobre 2000).

3.2.6. Coopération avec le deuxième gouvernement Aristide

Avec la venue imminente au pouvoir de M. Aristide, certains membres de l'entrepreneuriat haïtien se sont positionnés pour pouvoir bénéficier des faveurs du pouvoir. En prévision de son arrivée au pouvoir, M. Aristide a fait quelques approches favorables au secteur privé, notamment en faisant du renforcement du secteur privé une de ses priorités économiques. En arrivant au pouvoir, il a tenté de se concilier les bonnes grâces de ce secteur en accédant à certaines demandes de l'opposition et en associant des entrepreneurs à certaines démarches. On note, en particulier, la formation en décembre 2000 d'une commission d'évaluation des résultats des élections du 21 mai 2000 qui avait été publiquement demandée par l'ancien Premier ministre et ténor du milieu des affaires, Marc Bazin. On remarque aussi la participation de trois hommes d'affaires bien connus, M. Richard Coles (de l'Association des industries d'Haïti), M. Édouard Baussan et M. Gilbert Dominique à la Commission de transition chargée de préparer l'arrivée au pouvoir du nouvel exécutif. Il est difficile de savoir si ces initiatives donneront des résultats tangibles à long terme (et on peut avoir des doutes sur les conclusions de la Commission d'évaluation des élections du 21 mai), mais il semble qu'une certaine ouverture réciproque se manifeste entre le gouvernement et l'entreprise privée.

3.3. Facteurs de changement dans l'attitude des entreprises

Il s'est donc produit quelques changements dans l'attitude d'une partie des entrepreneurs haïtiens depuis quelques années. Un certain esprit civique semble se développer chez certains dirigeants d'entreprise et une ouverture plus grande à la coopération avec les organisations de la société civile semble se dessiner. À quoi doit-on ces changements? Sont-ils conjoncturels ou fondamentaux? Nous allons maintenant tenter de répondre à ces questions.

Avec la fin du duvaliérisme, Haïti a connu une phase d'optimisme et de progrès relatifs vers la démocratie au cours des années 1986-1991. Une nouvelle constitution munie de mécanismes de contrôle du pouvoir exécutif et de respect des droits civils et politiques a été signée en 1987 avec l'accord de la grande majorité des citoyens et des groupes. Des élections libres ont été tenues et les droits humains ont été davantage respectés que par le passé. Pour plusieurs haïtiens de la classe

supérieure, ces acquis signifient que l'autoritarisme n'est plus une porte de sortie légitime pour les problèmes du pays. Certains argumenteront que le coup d'État de 1991 dément cette interprétation, mais on pourra aussi dire qu'il s'agissait d'une rechute temporaire due à la persistance de réflexes autoritaires dans la bourgeoisie et dans l'armée, réflexes qui ont ensuite périclité rapidement.

Si l'on se penche sur la situation de l'Amérique latine en général, l'option autoritaire n'a plus la légitimité d'autrefois, les classes supérieures haïtiennes le savent bien. Elles observent les événements et comprennent que le développement social et économique passe par la démocratisation et les droits de la personne. À cet égard, l'évolution de la République Dominicaine, comparaison obligée de tous les Haïtiens, est frappante. Ce pays est passé de la dictature à la démocratie, a réformé ses institutions, transformé ses pratiques, et en a tiré un fort bénéfice, se haussant graduellement à un niveau de développement comparable à celui de ses voisins antillais et centro-américains. Aujourd'hui, Haïti perd du terrain constamment et est perçue comme un cas désespéré. Les entrepreneurs haïtiens se désolent, comme tous leurs concitoyens, que leur pays décline à ce point alors que tous les autres pays de l'hémisphère occidental améliorent un tant soit peu leur situation.

Les puissances extérieures amies d'Haïti ont fait de nombreuses pressions pour amener le pays à prendre le chemin de la démocratie et de l'État de droit. L'aide publique au développement est conditionnelle à ces progrès et les entrepreneurs savent qu'ils ne pourront bénéficier des retombées de cette aide que si le pays conserve et développe ses attributs démocratiques. De plus, l'expérience du régime militaire a été traumatisante. Haïti a été mise au ban de la société internationale et l'embargo a été un désastre pour Haïti. Même si certains entrepreneurs ont maintenu leurs affaires et se sont même enrichis grâce au marché noir, d'autres ont souffert de l'écrasement du pouvoir d'achat intérieur, de la baisse des importations et exportations et de l'arrêt du tourisme et de l'investissement étranger. L'économie haïtienne ne s'est jamais remise de cette période. Les gens d'affaires pensent de plus en plus qu'un retour à l'autoritarisme, qu'il soit de droite ou de gauche, marquerait une catastrophe absolue pour Haïti. De plus, les entrepreneurs réalisent que l'insécurité et la criminalité de droit commun qui caractérisent le pays aujourd'hui proviennent directement de l'affaiblissement économique et social des années 1990. En somme, les bourgeois haïtiens commencent à réaliser que, contrairement à ce qui se passait autrefois, l'autoritarisme ne peut plus être pratiqué sans que la réputation et les occasions d'affaires du pays en souffrent fortement.

Toutefois, selon plusieurs observateurs, l'implication civique et politique de certains entrepreneurs haïtiens ne représente que la réaction désespérée d'une classe privilégiée confrontée à un pouvoir politique qui tente de changer les choses. L'inclinaison humanitaire et sociale de certains entrepreneurs ne serait donc qu'un virage tactique et conjoncturel contre le président Aristide, lequel tient effectivement à favoriser les démunis et à limiter la puissance des riches. Ces derniers, voyant leurs intérêts menacés, tenteraient donc de redorer leur image par des actions charitables et utiliseraient l'agenda de la démocratie et des droits de l'homme pour combattre le parti Lavalas. Il y a probablement du vrai dans cette interprétation, car beaucoup d'entrepreneurs qui appuyèrent jadis le coup d'État pourraient théoriquement continuer leurs affaires sous une junte militaire⁴¹. Cependant, affirmer que les entrepreneurs ne perçoivent pas la nécessité d'un changement dans leur attitude serait conclure qu'ils n'ont rien appris des péripéties des dernières quinze années. En particulier, les entrepreneurs savent très bien que la mise au ban de leur pays serait une nouvelle catastrophe.

Parmi les facteurs secondaires ayant influencé certains changements dans le rôle des firmes haïtiennes, on peut mentionner le changement de génération, l'influence de la diaspora et l'impact des nouvelles pratiques internationales dans le domaine du rôle social des entreprises. Une partie de la nouvelle génération de gestionnaires haïtiens a vécu et a été formée à l'étranger, en particulier aux États-Unis et au Canada. Plusieurs membres de cette génération, de même que les Haïtiens de la diaspora, ont été sensibilisés à la politique sociale et charitable des entreprises occidentales et considèrent qu'il s'agit d'une fonction normale pour toute corporation qui veut améliorer ses relations avec la communauté et s'attirer de nouveaux clients.

CONCLUSION

On remarque donc certains changements timides en Haïti dans l'attitude des entrepreneurs vis-à-vis de la promotion de la démocratie et de la consolidation de la paix. Cependant, ces changements sont loin d'être majeurs et durables. Peu d'entreprises stimulent l'émergence de programmes civiques et charitables, la participation des entreprises aux organisations patronales et leur soutien aux organisations populaires sont encore insuffisants, et l'image et la légitimité des gens d'affaires sont

⁴¹ Toutefois, l'option de la junte militaire leur est dorénavant fermée avec la dissolution des forces armées.

encore très mauvaises en Haïti.

On doit donc conclure à un premier niveau que les entreprises haïtiennes se sont trop peu adaptées au changement et qu'il est peut être même trop tard pour qu'elles puissent se refaire une légitimité.

À un second niveau, il faut admettre que les entreprises ne pourront jouer un rôle crucial dans la prévention des conflits en Haïti qu'en acceptant d'investir dans le développement du pays. C'est en créant et en agrandissant des entreprises et en acceptant de payer plus d'impôts et de taxes que les entrepreneurs haïtiens permettront l'éclosion de la démocratie, de la stabilité et de la paix dans leur pays.

**LE SECTEUR PRIVÉ ET LA CONSOLIDATION DE LA PAIX AU
GUATEMALA**

Carte géographique du Guatemala



INTRODUCTION

La réouverture des espaces politiques locaux au Guatemala⁴², suite à la signature des accords de paix de 1996, entraîne un regain de confiance au sein de la communauté locale et internationale envers l'investissement dans les secteurs les plus en demande tels que les domaines agricole, forestier et celui des services. Ce regain de stabilité incite à la réinsertion, dans la vie productive et économique, d'une grande partie de la population qui fut impliquée ou même affectée par les conflits armés (anciens combattants guérilleros et militaires démobilisés).

Aussi, dans le cadre de l'esprit national de reconstruction et de consolidation de la paix, les entreprises locales et internationales qui investissent aujourd'hui au Guatemala disent avant tout chercher à apporter une aide technique ainsi qu'une formation poussée (technique et générale) pour que les communautés locales puissent prendre leur propre développement en main. « Si on leur donne des emplois, ils laisseront leurs armes » : tel est leur *leitmotiv*. Les peurs face aux ennemis d'antan semblent donc avoir laissé place aux activités économiques de reconstruction sociale, agricole et des services.

Néanmoins, l'entreprise privée au Guatemala est encore perçue aujourd'hui comme un secteur « oppressif » de la société, détenant un certain pouvoir « coercitif » sur l'ensemble de la population locale et une grande influence sur le gouvernement. Le thème du secteur privé au Guatemala reste donc très délicat. Il est et reste aux yeux de la majorité des citoyens un cercle « autoprotégé », autoritaire et avec une implication sociale très limitée. Plusieurs diront de ce dernier qu'il est principalement tourné vers le simple profit des grands entrepreneurs et des propriétaires terriens.

Sous l'angle de la fiscalité, on perçoit le secteur privé local comme un secteur évitant constamment ses propres obligations sociales – à la recherche continuelle d'évasions fiscales – ou profondément impliqué dans divers cas de corruption (pots-de-vin, détournements de fonds, etc.), marchandant ses investissements auprès du gouvernement contre des exemptions fiscales. De façon

⁴² Institutions publiques, débats législatifs et débats au sein de la société civile.

générale donc, la grande majorité des Guatémaltèques ne croient pas que le secteur privé veuille s'impliquer davantage dans la reconstruction des infrastructures nationales et du tissu social, même si c'est ce qui est souhaité.

TABLEAU III INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUE POUR L'ANNÉE 2000

Indicateurs	
Habitants ¹	11.4 millions
Croissance démographique ¹	2.6%
Espérance de vie ¹	64.9 ans
Mortalité infantile Pour 1000 (1999) ¹	40.2
PIB en dollars US ²	18.6 milliards
PIB par habitants en dollars US ²	1540.2 \$
Croissance du PIB annuelle ¹	3.3 %
Inflation ¹	5.9 %

¹ Banque Mondiale (World country Data 2001)

² Fonds monétaire international (World economic outlook (WEO) Database december 2001).

Lors de la ratification des accords de paix de décembre 1996, les représentants gouvernementaux, les membres de la *Unidad Revolucionara Nacional Guatemalteca* (UNRG) et les groupes de la société civile définirent les thèmes propres aux négociations pour la reconstruction et la réhabilitation de la paix dans le pays. Parmi ces thèmes, nous retiendrons ici l'Accord sur les aspects socio-économiques et sur la situation agraire (*Acuerdo sobre Aspectos Socioeconómicos y Situación Agraria*), établi en mai 1996, qui visait, entre autres :

- l'établissement de politiques socio-économiques devant agir contre la pauvreté;
- le partage équitable des terres agricoles;
- la réinsertion à la vie socio-économique active des couches les plus exclues de la société (notamment les indigènes);
- l'octroi d'un plus grand pouvoir de décision aux femmes;
- la modernisation de l'appareil administratif public;
- l'accroissement de la capacité de l'État de percevoir ses cotisations fiscales (impôts) auprès de sa population et auprès du secteur privé pour assurer ainsi une distribution équitable des ressources nécessaires à l'implantation et à la survie de ses programmes locaux (notamment en matière de santé, d'éducation, de sécurité civile et de réhabilitation des infrastructures nationales).

En ce sens, le pacte fiscal doit être considéré comme un processus devant créer et consolider des accords explicites sur la relation que l'État doit entretenir avec ses citoyens ainsi qu'avec le secteur privé local. Ce pacte fiscal a pour but de légitimer le pouvoir qu'a le gouvernement de percevoir les taxes et impôts ainsi que l'obligation qu'il a de dépenser les fonds à bon escient. Ce n'est qu'à travers une meilleure distribution des revenus de l'État que le Guatemala pourra viser un certain « plein emploi » pour les couches les plus défavorisées de sa population (démobilisés, indigènes et femmes), leur permettant ainsi de contribuer à la vie sociale productive. Ceci permettra au Guatemala non seulement de développer son économie locale, mais de s'assurer un état de développement durable.

1. Situation économique

Économiquement, le Guatemala détient actuellement un produit national brut (PNB) de 18 milliards de dollars américains (PNB/hab. de 1 660 \$É.-U.)⁴³ et connaît un taux annuel d'augmentation de son économie de l'ordre de 3,6 %⁴⁴ par rapport à son produit intérieur brut (PIB, qui est de 11,4 milliards de dollars américains⁴⁵). Ce chiffre devrait atteindre les 5 %⁴⁶ au cours des cinq prochaines années. Par secteurs, l'agriculture (café, sucre, banane) représente 23,1 %⁴⁷ du PIB. Deux tiers de tout ce qui est produit est exporté. Le secteur industriel ou manufacturier (sucre, textile, mobilier, produits chimiques, pétrole, métaux) représente 20,1 %⁴⁸ de la production locale et les services (tourisme et services financiers) 56,8 %⁴⁹. Le Guatemala détient néanmoins une balance commerciale négative : ses exportations pour l'année 1999 représentent 2,48 milliards de dollars américains (café, 561 millions; sucre, 192 millions; produits manufacturés, 839 millions⁵⁰) et ses importations 4,55 milliards de dollars américains (alimentation, 960 millions; pétrole et autres

⁴³ Source : *Guatemala at a Glance, The World Bank Group*, [Document PDF]. Adresse URL : http://www.worldbank.org/data/countrydata/aag/gtm_aag.pdf

⁴⁴ Chiffre de 1999. Source : *A World Free of Poverty, The World Bank Group*, [Document en ligne]. Adresse URL : <http://www.worldbank.org/external/dgprofile.asp?RMDK=82592&SMDK=1&W=0>

⁴⁵ Source : *Inter-American bank of Development*, [Document en ligne]. Adresse URL : <http://www.iadb.org/int/sta/ENGLISH/brptnet/english/gtmbrpt.htm>

⁴⁶ Source : *Guatemala at a Glance, The World Bank Group*, [Document PDF]. Adresse URL : http://www.worldbank.org/data/countrydata/aag/gtm_aag.pdf

⁴⁷ Source : *Ibid.*

⁴⁸ Source : *Ibid.*

⁴⁹ Source : *Ibid.*

⁵⁰ Source : *Ibid.*

sources d'énergie, 321 millions; biens de capitaux, 1,2 milliard⁵¹). La dette externe du Guatemala est de 4,9 milliards de dollars américains, ce qui représente 27,5 % de son PIB⁵².

TABLEAU IV RÉPARTITION DU PIB PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Répartition du PIB par secteur en %	
Agriculture ¹	22.8%
Industrie ¹	20.4%
Services ¹	56.8%

¹ Banque Mondiale (World country Data 2001)

² Fonds monétaire international (World economic outlook (WEO) Database December 2001).

³ Données de 1999.

⁴ Données de 1996.

Le taux d'inflation sur les prix à la consommation a varié entre 6 et 7 % pour l'année 1999⁵³. Retenons enfin que 85,9 % de la consommation locale (biens échangeables) est du domaine du privé, 5,8 % du domaine public et que 26,2 % des biens et services à la consommation sont importés⁵⁴.

Autres chiffres : sur une population de 11,4 millions d'individus⁵⁵, 75 %⁵⁶ de celle-ci vit présentement sous le seuil national de pauvreté. 43,9 % de la population guatémaltèque a moins de 15 ans et 5,3 % plus de 60⁵⁷. L'espérance de vie se situe en moyenne aux environs de 64 ans⁵⁸. 32 %⁵⁹ des citoyens âgés de 15 ans et plus sont analphabètes⁶⁰ et 29,9 % des Guatémaltèques aptes à

⁵¹ Source : *Ibid.*

⁵² Source : Inter-American bank of Development, [Document en ligne]. Adresse URL : <http://www.iadb.org/int/sta/ENGLISH/brptnet/english/gtmbrpt.htm>

⁵³ Source : *Guatemala at a Glance*, The World Bank Group, [Document PDF]. Adresse URL : http://www.worldbank.org/data/countrydata/aag/gtm_aag.pdf

⁵⁴ Source : *Ibid.*

⁵⁵ Source : *Ibid.*

⁵⁶ Source : *Ibid.*

⁵⁷ Source : Inter-American bank of Development, [Document en ligne]. Adresse URL : <http://www.iadb.org/int/sta/ENGLISH/brptnet/english/gtmbrpt.htm>

⁵⁸ Source : *Guatemala at a Glance*, The World Bank Group, [Document PDF]. Adresse URL : http://www.worldbank.org/data/countrydata/aag/gtm_aag.pdf

⁵⁹ Source : *Guatemala at a Glance*, The World Bank Group, [Document PDF]. Adresse URL : http://www.worldbank.org/data/countrydata/aag/gtm_aag.pdf

⁶⁰ 24,4 % de la population masculine contre 39,5 % de la population féminine. Chiffres de 1999. Source : *A World Free of Poverty*, The World Bank Group, [Document en ligne]. Adresse URL : <http://www.worldbank.org/external/dgprofile.asp?RMDK=82592&SMDK=1&W=0>

travailler occupaient un emploi en 1997 (soit 3,32 millions de personnes⁶¹). Et enfin, 50 % de la force de travail se concentre dans le domaine de l'agriculture (54 % de l'ensemble de la population guatémaltèque habite dans les zones rurales⁶²), 15 % travaille dans les divers secteurs de l'industrie (manufactures et transformations) et 35 % dans le domaine des services⁶³.

⁶¹ Source : *The World Factbook 2000*, CIA, [Document en ligne]. Adresse URL : <http://www.odci.gov/cia/publications/factbook/geos/gt.html>

⁶² Produisant sucre, maïs, bananes, café, pois et élevant principalement vaches, moutons, porcs et poulets. Source : *Inter-American bank of Development*.

⁶³ Source : *The World Factbook 2000*, CIA, [Document en ligne]. Adresse URL : <http://www.odci.gov/cia/publications/factbook/geos/gt.html>

2. Rappel historique

Après 36 ans de guerre civile (la plus longue en Amérique latine), 200 000 morts (tant du côté des forces militaires et guérillas que dans l'ensemble de la société), 40 000 disparus, 100 000 réfugiés au Mexique et un million de déplacés à l'intérieur du pays⁶⁴, l'histoire politique du Guatemala nous montre que l'autorité (le concept et son exercice) s'y est imposée de façon violente. À travers les dictatures d'Estrada Cabrera et de Jorge Ubico, l'invasion contre-révolutionnaire de 1954 et les gouvernements militaires qui se sont succédés aux commandes de l'État jusqu'en 1985, un seul acteur, l'armée, a maintenu une présence permanente sur la scène politique et implanté le joug d'un système économique et social fondé sur l'exclusion.

Car la pauvreté est endémique au Guatemala. Elle est aussi bien due à une distribution inégale des sources de richesses économiques, particulièrement celles des terres agricoles, qu'à l'accès limité des peuples indigènes à une éducation de base. La marginalisation par rapport à la richesse économique, complément, dans plusieurs des cas, d'une exclusion politique déjà existante, affecte principalement les populations rurales et la partie des populations urbaines vivant dans les quartiers les plus défavorisés.

Une bonne partie du conflit tourne autour de la question agraire. La guérilla, représentée par la *Unidad Revolucionaria Nacional Guatemalteca* (URNG), s'oppose ainsi à une petite oligarchie qui contrôle depuis toujours les meilleures terres au détriment de la majorité indigène. Depuis son indépendance le 15 septembre 1821, l'État guatémaltèque a favorisé la concentration des ressources et des biens entre les mains des élites *ladinas*, et les rapports sociaux se sont fondés sur la marginalisation et l'exclusion des peuples autochtones face aux décisions publiques. Expropriés de leurs terres à la fin du 19^e siècle et acculés à vivre incultes dans les forêts, les peuples autochtones ont été soumis de façon systématique au travail forcé.

Ainsi, depuis son indépendance et suite à un lourd passé colonial, une structure politique hautement hiérarchisée s'est établie au Guatemala, ayant pour effet d'imposer un caractère discriminatoire et raciste à l'ensemble des relations économiques, sociales et culturelles à l'intérieur

⁶⁴ Chiffres : ARMON et al., *Guatemala 1983-1997, ¿Hacia donde va la transición?*, Guatemala, FLACSO, 1998, p.23.

du pays. Les premiers à en avoir subi les conséquences ont été les indigènes mayas à qui on a limité, voire même interdit, l'accès au travail, aux capitaux monétaires et aux autres formes de bénéfices sociaux. On peut donc affirmer que la création d'un État démocratique au Guatemala a été entravée par ces facteurs historiques hautement importants.

Dès lors, comment créer un État ouvert à une participation civile quand, dès le début, celui-ci a eu pour fonction principale d'approvisionner les grands propriétaires agro-exportateurs locaux et étrangers en main-d'œuvre bon marché ? Comment créer un État démocratique si l'on préserve et perpétue les structures d'un pouvoir basé sur l'exploitation et l'exclusion des peuples indigènes ? Il a fallu attendre la signature des accords de paix de 1996, soit 175 ans après la déclaration d'indépendance, pour que l'État guatémaltèque reconnaisse son caractère multiethnique, multiculturel et multilingue et réponde ainsi à la notion d'intégration nationale et de respect de diversité de sa propre population.

Aussi, pour déjouer la guérilla, l'armée guatémaltèque a utilisé des procédés dévastateurs. Elle a non seulement imposé le pouvoir militaire dans toutes les régions où s'étendait le conflit armé, mais elle a également désarticulé les formes d'organisation communautaire ainsi que les projets et plans de résolution de conflit que plusieurs villages s'étaient donnés.

Les campagnes menées par les forces militaires au cours des années quatre-vingt contre les milices insurrectionnelles ont par la suite intensifié les causes du conflit. D'un côté, le déplacement de couches entières de populations (rurales et indigènes) a eu pour effet d'accentuer le problème des terres (partage de celles-ci et réintégration des déplacés et des anciens combattants). D'un autre côté, le concept de démocratie a atteint son niveau le plus bas avec l'arrivée des représentants militaires à la tête de l'État, ces derniers ne permettant presque aucune forme d'opposition ni de réunion à cet effet. En plus, c'est lors de cette période que l'État de droit devint quasi inexistant et que l'on vit une forte concentration du pouvoir entre quelques représentants militaires. L'idée omniprésente de « l'ennemi intérieur », restreignant toute forme de liberté démocratique, se justifiait grâce à la *Doctrina de la Seguridad Nacional* (Doctrine de sécurité nationale – DSN) imposée par les représentants de l'armée. La DSN justifiait ainsi la présence de ces représentants à l'intérieur des rouages et des mécanismes de prise de décision de l'État. La violence structurelle de l'État se juxtaposait ici au cadre de violence politique imposée par la guerre civile.

La signature en août 1987 des accords d'Esquipulas II, visant à établir un climat de paix durable dans l'ensemble de la région centraméricaine, et auxquels participèrent les autorités guatémaltèques, consolida le processus permanent de dialogue et de négociation au Guatemala et mena, à long terme, à la signature définitive des Accords de paix de décembre 1996. Les travaux menés dès 1987 par la *Comisión Nacional de Reconciliación* finirent par réunir en 1990, à Oslo, les parties en conflits. C'est donc avec les accords d'Oslo de 1990 que débutèrent les pourparlers entre les représentants gouvernementaux et la guérilla, lançant ainsi le long processus général de réconciliation nationale. Notons que ces pourparlers eurent également comme objectif de ramener les acteurs de la société civile au cœur des discussions. Ces derniers purent exposer officiellement leurs demandes au sein de la *Asamblea de la Sociedad Civil*, à partir de 1994.

La suspension définitive des opérations militaires et offensives eut lieu le 20 mars 1996. Suivirent les accords sur le cessez-le-feu définitif signés entre le gouvernement guatémaltèque et l'URNG à Oslo le 4 décembre 1996, suite auxquels 3 000 rebelles rendirent les armes. Ces accords de paix portèrent principalement sur la répartition des terres agricoles, sur la santé et sur l'éducation. En vue de l'accord final⁶⁵, les parties acceptèrent, en mai 1996 :

-
- ⁶⁵ Les thèmes propres aux négociations pour la reconstruction et à la réhabilitation de la paix dans le pays furent :
- les droits de la personne (*Acuerdo Global sobre Derechos Humanos*, 1994);
 - le retour et la réintégration des réfugiés et populations déplacées (*Acuerdo sobre el Reasentamiento de las Poblaciones Desarraigadas*, juin 1994);
 - l'effort de clarification historique national par un retour critique sur les plus grandes violations effectuées contre les droits de la personne (*Acuerdo sobre el Esclarecimiento Histórico de las Violaciones de los Derechos Humanos*, juin 1994);
 - la reconnaissance officielle des identités et des droits dévolus aux peuples indigènes (*Acuerdo sobre Identidad y Derechos de los Pueblos Indígenas*, mars 1995);
 - l'établissement de politiques socio-économiques (devant agir contre la pauvreté et en faveur des exclus) et le partage des terres agricoles (*Acuerdo sobre Aspectos Socioeconómicos y Situación Agraria*, mai 1996);
 - le renforcement du pouvoir et des institutions publiques et la redéfinition des fonctions de l'armée à l'intérieur d'une société démocratique (*Acuerdo sobre el Fortalecimiento del Poder Civil y Función del Ejército en una Sociedad Democrática*, septembre 1996);
 - la fin des combats et le cessez-le-feu définitif entre factions gouvernementales et guérilla (*Acuerdo sobre el Cese Definitivo al Fuego*, décembre 1996);
 - les réformes constitutionnelles permettant l'établissement d'un processus électoral local légitime et démocratique (*Acuerdo sobre Reformas Constitucionales y Régimen Electoral*, décembre 1996);
 - l'incorporation à la scène politique nationale de l'URNG ainsi que des démobilisés à la vie civile active (*Acuerdo sobre Bases para la Incorporación de la Unidad Revolucionaria Nacional Guatemalteca a la Legalidad*, décembre 1996);
 - l'implantation de l'ensemble de ces accords selon un calendrier précis et la vérification de l'accomplissement de ceux-ci (*Acuerdo sobre la Calendarización para el Cumplimiento, Implementación y Verificación de los Acuerdos*, décembre 1996).

- 1- le principe d'une « modernisation agraire » qui prévoyait la création d'un fonds destiné à répartir les terres au profit des travailleurs agricoles et à leur faciliter l'accès au crédit bancaire;
- 2- l'établissement de nouvelles normes sociales permettant l'identification des véritables propriétaires terriens et la correction d'abus (notamment auprès des travailleurs);
- 3- l'augmentation significative des impôts sur les terres en friche afin d'obliger les propriétaires à les travailler ou à les revendre en vue de les redistribuer aux travailleurs agricoles.

Outre le gouvernement du Guatemala, alors sous la présidence d'Alvaro Arzu Irigoyen, et la *Unidad Revolucionaria Nacional Guatemalteca* (URNG), les autres principaux acteurs aux négociations de paix furent la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA) et Les amis du Guatemala, organisation dans laquelle on trouvait le Canada, la Colombie, l'Espagne, les États-Unis, le Mexique, la Norvège et le Venezuela. Ces derniers apportèrent surtout un appui financier et un caractère « international » aux accords de paix.

Enfin, le pacte de « gouvernance » (ou *pacto de gobernabilidad*) fut présenté par le nouveau gouvernement d'Alfonso Portillo, entré en fonction en janvier 2000, aux différents maires du Guatemala, le 24 janvier 2000. Suite à un engagement électoral, le gouvernement Portillo entendait proposer un pacte ayant pour but de trouver et d'établir un consensus national⁶⁶ entre les représentants légitimes de l'État (le gouvernement démocratiquement élu) et l'ensemble des représentants et leaders politiques et sociaux (maires, chefs syndicaux, représentants d'ONG, etc.).

3. Développement économique durable

La réintégration à la vie économique active des anciens combattants, des indigènes et des

⁶⁶ Les bases du consensus national devront être établies sur les points suivants :

- la sécurité du citoyen (assurer l'intégrité physique et morale de l'individu);
- la justice (établir un système de justice convenable avec des gens – juges – convenablement formés);
- une démilitarisation du système à l'échelle nationale;
- les droits de la personne;
- la décentralisation du processus de décision;
- un développement rural;
- le développement et l'accessibilité à un système d'éducation adéquat;
- l'accès pour tout citoyen au processus politique national;
- la création d'un pacte fiscal.

femmes a pour but d'élever le niveau général de productivité des Guatémaltèques et, par le fait même, d'améliorer leur sort économique. Rappelons qu'un des principes rattachés à la notion de sécurité humaine se réfère à la quête d'un état de sécurité économique de base pour tout individu incapable de subvenir à ses besoins en nourriture, vêtements et logement. L'objectif du processus de décentralisation de la vie économique au Guatemala consiste à développer des programmes économiques qui répondent également aux besoins des communautés les plus éloignées.

En plus de participer à l'établissement des programmes économiques de longue durée, auxquels ont souscrit la majorité des ONG au cours des années 80, l'action civile internationale appuie également des programmes de plus en plus « pointus », notamment en matière de formation professionnelle. L'objectif vise en grande partie à combler au sein des communautés locales des postes qui exigent davantage de préparation et de formation technique, par exemple, dans les domaines de la comptabilité, de la gestion du personnel actif, de la commercialisation et de l'exportation de produits fabriqués et transformés (secteur forestier ou tout autre type de commerce artisanal). Il s'agit ainsi pour l'acteur civil de participer à la consolidation de la vie économique et marchande des communautés régionales, permettant à l'ensemble des communautés éloignées de mettre en valeur leurs produits et de s'assurer de leur distribution.

Mentionnons enfin l'implication des organisations civiles et privées de type coopératif qui, grâce à leur expertise, ont incité plusieurs communautés agricoles voisines à revoir et à renforcer conjointement leurs méthodes de production et de distribution. Ceci a permis à plusieurs communautés rurales composées de petits propriétaires terriens, d'agir ensemble afin d'établir un plan stratégique local, départemental ou même régional, leur permettant de coopérer, en les incitant à se répartir les diverses tâches de production, de commercialisation et d'exportation. Cette répartition de tâches entre petits propriétaires a largement contribué à l'apaisement de tensions existant entre eux, ce qui constitue ici un axe important dans la prévention de conflits (prévention entre propriétaires et travailleurs agricoles, mais également entre ceux-ci et leurs acheteurs).

Un gérant de coopérative, un gestionnaire de production ou un nouvel expert comptable en sont des exemples concrets. Ceux-ci doivent dorénavant, de par leurs nouvelles fonctions, veiller au rendement non plus de leurs propres terres mais de celles appartenant au mouvement coopératif établi à l'intérieur de la communauté. La confiance envers la coopérative renforce le sentiment

d'appartenance et de sécurité communale. Néanmoins, peu de cas démontrent un succès total. Corruption, magouille, expropriation restent encore des éléments très présents. Mais un nouveau sentiment se développe chez les villageois. Un sentiment leur permettant de participer et de croire au développement de leurs propres conditions socio-économiques.

3.1 Pacte fiscal

Afin de garantir un appui successif au processus de réconciliation nationale et d'obtenir un soutien durable de la part de la communauté internationale (secteurs privé, gouvernemental et non gouvernemental) au processus de consolidation de paix, l'État guatémaltèque doit poursuivre le développement articulé et la modernisation de ses institutions nationales. Un élément majeur à cet axe est la consolidation du système fiscal.

La consolidation du système fiscal constitue une étape essentielle et nécessaire pour un État comme le Guatemala qui se doit de prévenir les facteurs porteurs de tensions ou de conflits entre les différentes couches et les différents secteurs de la société. L'État guatémaltèque doit, dès lors, insister sur une plus grande répartition et une meilleure distribution des richesses nationales en vue de les orienter vers les programmes sociaux (système de santé, éducation, pensions, appuis aux chômeurs, régimes sociaux, et autres). Mais pour cela, il faut un appareil administratif de revenu équitable, moderne et fonctionnel.

Idéalement donc, le secteur privé local et étranger devrait, dans un premier temps, exercer une fonction d'appui technique, de conseil et de support auprès des instances gouvernementales. Un appui se traduisant notamment en contribution monétaire au développement des secteurs de production les plus en demande tels que le domaine agricole et les nouvelles techniques associées à celui-ci. Un appui, enfin, devant servir à développer les secteurs économiques les plus avancés dans le domaine de la transformation des matières premières et dans celui des services (services bancaires et financiers ainsi que le tourisme).

Dans un deuxième temps, le secteur privé devrait davantage s'impliquer de bonne foi dans les discussions nationales visant à établir un pacte fiscal entre le gouvernement central, les entreprises locales et le particulier. Le tout, tel que mentionné, en vue d'une répartition ultime et

équitable des richesses nationales.

Certaines organisations civiles étrangères ont même agi à titre de médiateur entre les demandes exprimées par la société civile locale (investissements massifs dans les programmes sociaux, fin des exonérations fiscales auprès des entreprises privées) et les conditions suggérées, pour ne pas dire imposées, par les instances financières gouvernementales ainsi que par les organisations à caractère privé (chambre de commerce, associations patronales, corporations productrices de café et de sucre). Ces organisations privées, comme on le sait, imposent leurs conditions auprès des ministères et départements des Finances et du Revenu lorsque vient le temps d'établir les politiques de rentes fiscales. À ce sujet, mentionnons que bien que la moyenne visée par le ministère des Finances soit d'imposer de 6 % le revenu brut moyen de tout contribuable guatémaltèque, un 3 % ne semble pas encore être atteint (au Canada le taux oscille entre 21 et 33 %).

La résolution du problème fiscal donnerait lieu à une meilleure répartition du revenu entre couches sociales, à une plus grande représentation de l'ensemble des secteurs de la société dans le débat économique national et à une reconnaissance éventuelle des peuples producteurs agricoles. La reconnaissance en bonne et due forme des producteurs, notamment indigènes, pourrait donner lieu à l'établissement de programmes sociaux répondant à leurs nécessités premières, en matière de santé, d'éducation, de réhabilitation sociale et de réinsertion au travail, de pensions, entre autres.

Mais faudrait-il encore qu'une telle volonté politique existe. Le secteur économique privé a traditionnellement détenu au Guatemala une mainmise dans les domaines de la politique et de l'établissement des plans économiques de la nation. Réparties entre grands propriétaires, les terres et les richesses naturelles qu'elles contiennent et / ou produisent (produits fruitiers et maraîchers, café, sucre, bois et minéraux) ont constamment été concentrées entre leurs mains. Comme il utilise même le secteur militaire à son propre avantage, il va s'en dire que le but premier du secteur privé au Guatemala a depuis toujours consisté à défendre ses propres intérêts de profit et de capitaux, à s'approprier des sources de revenus telles que la terre, sa production et son exploitation, grâce au travail peu rémunéré des classes pauvres et non instruites, soit en grande partie des indigènes. Aussi, on ne s'attardera pas ici sur les effets néfastes que cela a entraînés pour l'environnement.

Après avoir exploité la terre et les travailleurs, le secteur privé doit ensuite s'assurer de la vente et de la distribution des produits extraits, exportant même, de façon inéquitable, les deux tiers de ce qui est généralement produit.

À cette forme de bourgeoisie industrielle s'est opposé un esprit réformiste et libéral croyant que les relations entre les secteurs politique et privé devaient se baser sur un consensus social favorisant le développement d'un État de droit capable d'assurer une distribution équitable des richesses nationales et d'assurer un droit de participation à la vie économique active à tous ses citoyens.

Dans cette conception, la plus grande contribution que pourrait présentement apporter le secteur privé au Guatemala est un appui formel au pacte fiscal, c'est-à-dire à l'ensemble de l'accord sur les aspects socio-économiques et sur la situation agraire, et donc à une redistribution des richesses nationales à l'ensemble des secteurs de la société. Car, rappelons-le, un appui dans cette direction permettrait la mise sur pied et la réhabilitation des programmes sociaux de base au pays, en même temps qu'il contribuerait, de fait, à donner une voie à l'ensemble des citoyens en matière d'emploi, de production, de transformation, de distribution, de marché, de fixation des prix et d'exportation.

3.2 Formation d'une main-d'œuvre locale

Le thème de la « manufacturalisation » des produits locaux est cher à la majorité des Guatémaltèques qui visent à développer le secteur de la transformation, ainsi qu'un savoir-faire local, et du coup à se défaire du modèle agro-exportateur qui les maintient dans un statut de sous-développement.

Le même message semble également être envoyé aux entreprises étrangères. Les Guatémaltèques privilégient plus qu'avant les entreprises qui, en s'installant dans une région donnée, encouragent un transfert réel de technologies et l'établissement d'un savoir-faire dans l'ensemble du pays. L'objectif consisterait donc pour les Guatémaltèques à s'approprier ce savoir-faire et des modes technologiques de production, grâce à un apport de l'entreprise en matière d'éducation et de formation de main-d'œuvre. En ce sens, on encourage l'entreprise privée étrangère à apporter un apport technique, financier ou de formation technique aux établissements académiques

locaux (universités et écoles professionnelles). La question qui se pose alors est de savoir comment encourager cet apport alors que 32 % de la population locale de plus de 15 ans est analphabète. Car avant même de parler de formation technique ou professionnelle, il importe de s'assurer que la majorité des Guatémaltèques en âge et en état de travailler détiennent une formation d'écriture et de calcul de base.

Ces mêmes problèmes d'analphabétisme et de manque de formation empêchent également que des liens majeurs se nouent entre les entreprises locales et les entreprises étrangères. En ce sens, divers projets de *joint ventures* entre partenaires privés locaux et étrangers ont été voués à l'échec car les entreprises guatémaltèques n'ont pas été capables de respecter les différentes normes liées à la production et à la transformation (manufacture) de certains produits. Toutefois, certains acteurs de la société civile (locale et internationale) participent à la formation et à l'implantation de nouvelles techniques de production pour que les biens produits atteignent les normes exigées pour leur exportation (notamment en matière de production agricole). Ces mêmes techniques viseront à ce que les méthodes de production ne soient pas néfastes pour l'environnement. Il y aura donc des quotas de production à respecter dans les secteurs forestiers et miniers ainsi que des nouvelles techniques de forestation à établir pour certaines terres normalement vouées à l'agriculture.

La reconversion de l'économie guatémaltèque vers des secteurs hautement industriels ou de pointe comporte un coût social énorme, notamment en matière d'éducation mais aussi en matière de conditions d'emploi, de restructuration matérielle des usines, d'équipement et de conditions de travail. Ceci signifie que, conformément à l'accord sur les aspects socio-économiques et sur la situation agraire, l'État doit se moderniser et viser une reconversion complète de l'économie nationale via une réforme fiscale qui lui permettrait de ramasser les deniers nécessaires à la restructuration de son économie. Mais les problèmes d'analphabétisme et de marginalisation persistent. Aussi, le secteur privé local se dit prêt à investir, notamment dans la formation de la main-d'œuvre locale. Aura-t-il pour autant la patience d'attendre qu'une couche assez grande de sa population puisse enfin être prête à s'intégrer au marché local de l'emploi ? Les efforts afin de rentabiliser leurs investissements à un niveau local devront être majeurs et de longue haleine.

En matière de production agricole, par exemple, il importe davantage de privilégier les formes d'associations coopératives en se basant sur une séparation des modes de production entre grands ou

petits propriétaires terriens. La répartition des tâches de production à l'intérieur d'un espace limité de terres, de distribution d'un même type de produit et de gestion des revenus et des frais encourus, impose une concertation entre les propriétaires terriens, entre producteurs agricoles et entre ces deux groupes. Ce type de concertation doit, en bout de ligne, viser non seulement à maximiser les profits de ce qui est produit et vendu, mais également à utiliser les fonds recueillis pour l'établissement des structures de base nécessaires au développement des communautés locales telles que des centres de formation technique et de perfectionnement pour les travailleurs analphabètes et pour les couches traditionnellement marginalisées (femmes et indigènes). Aussi, par un processus intégratif leur permettant de participer à la gestion de leur propre firme, les travailleurs se familiarisent également au processus local de prise de décision de leur communauté, tout en devenant alertes et revendicatifs à une décentralisation des politiques économiques dictées par le gouvernement central et par les organisations patronales locales. Décentralisation à laquelle ne semble pas s'opposer, pour le moment, le *Comité Coordinador de Asociaciones Comerciales, Agrícolas, Industriales y Financieras* (CACIF), représentant l'ensemble du patronage privé au pays. Celui-ci dit voir comme nécessaire la création d'une main-d'œuvre non plus bon marché, mais formée et apte à répondre aux besoins de la nouvelle économie. Une nouvelle économie ne se basant plus sur la simple production et / ou extraction des ressources naturelles pour exportation, mais faisant participer le Guatemala à la transformation de ses propres produits.

3.3 L'apport des coopératives

De façon générale, le rôle qu'aurait à jouer le secteur privé dans le domaine de la consolidation de la paix se fait souvent voir, de façon spécifique, sous des formes de réhabilitation et de formation. Le travail étant premièrement un travail de consolidation des entreprises comme tel, la paix est souvent reliée à une consolidation de l'économie, donc à une consolidation de l'entreprise non seulement au niveau institutionnel ou organisationnel mais aussi au niveau économique et de la formation. Très souvent, même si les agriculteurs sont généralement plus près de leurs terres, de leurs biens, ils ont besoin d'un appui sur des questions comme la protection de l'environnement. Tout en étant peut-être utopiste, on revient encore à cette question de consolider la paix, en cherchant une harmonie non seulement avec les côtés économiques de l'entreprise, mais aussi avec les côtés environnementaux des agriculteurs.

Ainsi, la voie coopérative constitue fréquemment le secteur du privé qui est le plus proche ou le plus enclin à travailler dans ce domaine de consolidation de la paix et de réhabilitation, contrairement à d'autres qui n'agiraient que pour la recherche du profit. Par exemple, selon M. Philippe Demers, directeur de projet du Programme d'appui au développement local (PADEL) de la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI) au Guatemala⁶⁷, 60% de tout le reboisement qui se fait au Guatemala actuellement se fait par l'intermédiaire d'un projet coopératif intitulé FEDECOVERA (Fédération de coopératives de Verapaz (*Alta y Baja Verapaz*)). Ce projet est pourvu d'une « soutenabilité », voire d'une durabilité à long terme, visant à reboiser des terres « nues » avant qu'il n'y ait une première coupe dans 13 ou 15 ans. Entre-temps, on pense à d'autres productions comme le café car le producteur doit vivre de quelque chose entre-temps. C'est ce que l'on nomme de l'agroforesterie. Ce projet, qui a une vision de durabilité, se rapproche, en termes de solidification des accords de paix, de ce que pourrait faire l'entreprise privée. Ce que retire la coopérative, c'est la commercialisation de bois.

Ce projet forestier est près des intérêts des agriculteurs parce qu'il ancre les gens dans leur milieu, il leur trouve une place et des fonctions. Il garantit, à long terme, aux agriculteurs leur permanence en matière de production. Par exemple, un des objectifs de ce projet est d'augmenter de 20 % leurs revenus nets, agricoles et non agricoles.

Au Guatemala, comme dans bien d'autres pays, il y a beaucoup d'organisations qui sont revenues à la production agricole. Il y a donc beaucoup de techniciens qui ont circulé dans le champ, donc la productivité et la qualité des produits s'est améliorée. Par contre, la très grande majorité des producteurs sont de mauvais gestionnaires. Les producteurs n'ont jamais été habitués ou même incités à s'organiser entre eux pour planifier le transport, la classification, la réfrigération, tout ce qui entoure la commercialisation, la distribution et le traitement pendant et après la récolte. Aussi, un seul producteur sur un ou un demi-hectare ne peut pas arriver à pouvoir négocier un prix acceptable avec un commerçant, mais une cinquante ou une centaine de producteurs peuvent le faire.

⁶⁷ Entrevue réalisée à Ciudad de Guatemala, le 20 janvier 2000 avec Philippe Demers, directeur de projet du Programme d'appui au développement local (PADEL) de la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI).

Il y a aussi le fait que le mouvement coopératif au Guatemala a, jusqu'à ce jour, été corrompu jusqu'à un certain point. À l'origine, le mouvement coopératif a été mis en place au Guatemala non pas par la volonté des agriculteurs mais bien par volonté étatique. Ce qui fait que les gérants des coopératives ont été imposés par l'État. Et plusieurs fois, le gérant se sauvait avec la petite caisse. Aussi, lorsque l'argent commence à apparaître, les intérêts personnels se font voir. Ce sont donc des mauvaises habitudes à faire perdre aux coopératives.

3.4 Développement d'une société de consommation

Tel que le mentionne le CACIF, avec de plus grandes et de meilleures possibilités d'emploi, il importe de développer le marché interne et donc d'assurer de meilleurs revenus en vue de donner un plus grand pouvoir d'achat. Car à travers un meilleur système de production, il faut que s'établisse un meilleur système de consommation pour qu'une dynamique économique se perpétue. Ce que l'on vise en même temps, c'est de combler le fossé entre riches et pauvres par le développement d'une classe moyenne beaucoup plus impliquée dans le développement de l'économie nationale et tout particulièrement dans l'essor d'une rente fiscale locale. Beaucoup de volonté politique est encore à espérer sur ce point.

D'un autre côté, selon une grande majorité de Guatémaltèques confrontés à une privatisation croissante des services sociaux de base, l'État devrait garder le monopole juridique et décisionnel sur ces derniers. La modernisation de l'économie guatémaltèque ne signifie aucunement que tout doit être laissé aux simples règles de l'offre et de la demande. Une trop forte privatisation des services en eau, électricité et téléphone risque d'appauvrir encore plus à court et à moyen terme le citoyen moyen, c'est-à-dire déjà pauvre, et de freiner ses capacités d'adaptation et de formation dans une nouvelle économie ouverte et intégrative.

Néanmoins, selon les représentants du CACIF, l'incitatif premier dans la création d'emplois octroyant des revenus à la population locale est que cela conduit à la consommation de biens et de services, renforçant donc la roue de l'économie. Selon Luis Fernando Montenegro, ancien président

de l'*Asociacion Nacional del Café* (Anacafé) et présentement à la tête du CACIF⁶⁸, la signature des accords de paix de 1996 constitue une étape très importante qui a permis de consolider la paix dans le pays. Une étape qu'il s'agit maintenant non seulement de respecter mais aussi de renforcer et de développer. Toujours selon M. Montenegro, la meilleure attitude possible du secteur privé dans le développement de cette consolidation de la paix nationale est, après 36 ans de guerre et de querelles, la concentration sur la création d'emplois.

Néanmoins, une question de taille se pose : comment parvenir à créer une situation génératrice d'emplois ? Tout simplement en continuant de développer les conditions à la stabilisation de la paix dans le pays. Cette paix, par la suite, entraînera avec elle de plus grands investissements économiques au Guatemala, permettant non seulement la création d'emplois par des entreprises étrangères, mais aussi la formation plus avancée de la main d'œuvre locale ainsi que la création d'emplois à un même niveau local. Ainsi, de plus grands investissements équivalent à un plus grand nombre d'emplois créés (et une meilleure qualité de ceux-ci), plus d'emplois créés se traduisent par de plus grandes sources de revenus pour la population, et de meilleurs revenus conduisent à un plus grand pouvoir d'achat pour la population.

Effectivement, tel que le mentionne M. Monténégro, ce type d'équation peut paraître, à certains égards, un peu simpliste. Néanmoins, affirme-t-il, même simpliste, cette vision signifie beaucoup en matière de changements et d'avancements pour un pays comme le Guatemala. Un de ces avancements consisterait en un renforcement de l'État de droit au Guatemala, un État de droit capable de juger et d'incriminer les diverses formes d'injustice rencontrées, mais aussi capable de recueillir ses fonds en vue de les répartir dans divers programmes sociaux d'aide à la création d'emplois et à la formation de la main-d'œuvre.

Néanmoins, bien que le rôle premier du secteur privé consiste à générer des revenus via une plus grande création d'emplois, des règles claires et précises sont nécessaires à cet effet. Celles-ci, toujours selon M. Montenegro, ne doivent pas changer d'année en année, ni varier de façon significative au gré des nouvelles administrations gouvernementales qui arrivent au pouvoir. Une

⁶⁸ Entrevue réalisé à Ciudad de Guatemala, le 1^{er} février 2000 avec Luis Fernando Montenegro, ancien président de l'*Asociacion Nacional del Café* (Anacafé), alors à la tête du *Comité Coordinador de Asociaciones Comerciales, Agrícolas, Industriales y Financieras* (CACIF).

concertation est donc nécessaire entre les secteurs public et privé. En même temps, les diverses formes d'opportunité devant être créées en vue de relancer le marché de l'emploi au Guatemala doivent se faire de façon claire et transparente et non pas sur la base de privilèges et de concessions. Pour cela, il est important de compter sur la participation et le rôle joué par les divers groupes et secteurs représentant la société guatémaltèque dans son ensemble : groupes de travailleurs (syndicats), politiques (partis), entreprises (conseils patronaux), société civile (ONG et groupes de pression), ecclésiastiques, etc. Ensemble, ces groupes doivent jouer un rôle important envers un même projet commun, c'est-à-dire l'amélioration et le développement des conditions de vie des Guatémaltèques.

**LES ENTREPRISES ET LA PAIX EN BOSNIE : LA PATIENCE EST DE
MISE**

Carte géographique de Bosnie



1. CONTEXTE HISTORIQUE

La Bosnie est la constituante la plus hétérogène de la mosaïque des nationalités qui formaient la Fédération yougoslave. Son groupe majoritaire ne représentait pas la moitié de la population (Tableau I), et, de surcroît, l'intégration entre les différents groupes était faible. Si les grandes villes étaient pluralistes, les petites villes et les régions rurales étaient ethniquement homogènes. Ces différentes caractéristiques lui valaient d'ailleurs le surnom de «petite Yougoslavie» ou «d'œufs brouillés». Cette constitution ethnique particulière fut une cause importante de la complexité de la guerre qui se déroula en Bosnie puisqu'elle teinta tant la dérive politique qu'elle mena aux excès qui eurent lieu durant les hostilités.

Tableau IV Les groupes majoritaires dans les Républiques de la Fédération yougoslave

	Nombres d'habitants (1000)	Pourcentage du groupe le plus important
Yougoslavie	22,418	-
Bosnie-Herzégovine	4,128	39,5 Musulmans
Croatie	4,582	75,4
Macédoine	1,921	66,7
Monténégro	585	68,2
Serbie	5,673	85,7
Slovénie	1,887	90,1
Kosovo	1,595	90,1 Albanais
Voïvodine	2,029	54,6 Serbes

Sources : *Statistički kalendar Jugoslavije 1982* (Belgrade :Savenzi zavod za statistiku, February 1982), 28 :33, and author's calculations from *NIN* no. 1626, February 28, 1982, pp. 19-20.

1.1. Guerre ethnique

La guerre dura de 1992 à 1995, fit 250 000 victimes et envoya 2 millions de réfugiés⁶⁹, soit la moitié de la population bosniaque avant le conflit, sur les routes de la Bosnie. Un fait déterminant du conflit bosniaque fut la complexité des alliances qui ont évolué tout au long de la guerre. Cette guerre se caractérise par un imbroglio sanglant dans lequel tous portent leur part de violation des droits humains. Les membres de la Fédération de Bosnie (Croates et Musulmans) se sont battus et ont commis des exactions réciproques envers les membres de l'autre groupe ethnique ainsi que contre les Serbes de Bosnie qui leur ont rendu la pareille. La guerre de Bosnie ramena des horreurs

qui n'avaient pas eu lieu en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Les campagnes de nettoyage ethnique furent le symbole de cette guerre tournée contre la population.

1.2. Les Accords de Dayton

La fin du conflit fut scellée par la signature des Accords de Dayton, le 14 décembre 1995. Ces accords organisent la paix en Bosnie et ont comme objectifs la reconstitution d'une Bosnie multi-ethnique stable et pacifique. Pour parvenir à instaurer un climat propice à la paix, les accords contiennent des dispositions garantissant à chaque groupe qu'ils seraient à l'abri des autres groupes. Sont donc couverts par les accords de paix tant les facettes politiques, militaires qu'économiques. Cependant, après 5 ans d'efforts massifs de la Communauté internationale, la situation n'a guère évoluée en Bosnie. Si le conflit a cessé, il n'en demeure pas moins que les Accords de Dayton sont loin d'avoir instauré les bases d'une paix durable. La présence massive de l'OTAN par l'IFOR, puis la SFOR (actuellement 20 000 hommes), représente, selon de nombreux observateurs, la principale source de stabilité en Bosnie.

La Bosnie, selon la constitution comprise dans les Accords de paix, devient un État : la République de Bosnie-Herzégovine, séparée en deux entités. La Fédération de Bosnie-Herzégovine, composée de l'alliance croato-musulmane et la République de Srpska (Serbes de Bosnie) reçoivent respectivement 51% et 49% du territoire sous la supervision des forces armées de plusieurs pays membres de l'OTAN ou y étant associés. Il s'agit du cœur de la consolidation de la paix politique en Bosnie-Herzégovine. C'est un fédéralisme complexe reprenant de nombreux mécanismes du socialisme devant permettre d'éviter qu'un groupe puisse à lui seul prendre des décisions capitales. Chaque groupe doit avoir voix au chapitre sans pouvoir imposer seul ses politiques. De nombreuses mesures issues de la tradition socialiste servent à équilibrer les résultats. Par exemple, au sein de la présidence tricéphale, le veto d'un des groupes peut bloquer une décision. L'ethnicité comme base de l'identité politique, de la représentation et du processus de décision est institutionnalisée par la présidence tripartite de la République de Bosnie-Herzégovine. Un représentant de chacun des trois

⁶⁹ International Crisis Group, *Going Nowhere Fast: Refugees and Internally Displaced Person in Bosnia and Herzegovina*, Sarajevo, avril 1997.

groupes siège à la présidence. Ces représentants ne peuvent être nommés qu'au sein de leur groupe ethnique.

Le parlement peut seulement prendre des décisions en cas de majorité qualifiée. Aucune des trois parties ne peut à elle seule prendre de décisions dans les domaines jugés vitaux pour les autres groupes ethniques. En dernier recours, ce sont les accords de paix qui doivent aider à trancher lors d'un éventuel dilemme. Ceci a comme principal défaut d'assujettir toute la vie politique au respect des Accords de Dayton et puisque ceux-ci ont été imposés, cela signifie que seule une force internationale imposante peut les faire respecter.

1.3. Des relations interethniques tendues

Les partis nationalistes qui ont provoqué l'éclatement de la guerre sont toujours au pouvoir. L'OSCE qui organise les élections en Bosnie et qui supervise le processus de démocratisation n'a toujours pas réussi, après 5 ans, à changer la logique nationaliste. Tant les élections générales de 1996 que celles de 1998 illustrent cette emprise des partis nationalistes. Les résultats des votes pour la Chambre des représentants révèlent qu'en 1996, 85.6%⁷⁰ des électeurs ont choisi de voter pour les partis nationalistes (SDA, SDS, HDZ). En 1998, même si la tendance est à la baisse puisque 64.5% des électeurs votent nationaliste, il ne faut pas perdre de vue que les leaders ayant mené la Bosnie à la guerre, confirment leur emprise sur la scène politique de la Fédération croato-musulmane.

Les élections municipales de 1997 confirment cette tendance. Le cumul des résultats des trois partis nationalistes donne 67% des voix pour toute la Bosnie-Herzégovine, soit 81% au sein de la Fédération croato-musulmane et 57% en République Srpska. Les partis ne représentant pas uniquement les intérêts d'un seul groupe ethnique ont obtenu 6% des voix totales, 12% au sein de la Fédération et 2% en RS⁷¹.

⁷⁰ KASAPOVIC, M., 1996, «Parliamentary Elections in Bosnia and Herzegovina», *Electoral Studies*, vol. 16, #1, p.119.

⁷¹ International Crisis Group, *ICG Analysis of 1997 Municipal Election Results*, <http://www.crisisweb.org/projects/bosnia/reports/bhxxpr10.htm>, consulté le 3 septembre 2000.

Les élections municipales d'avril 2000 permettent de voir une évolution se dessiner dont la manifestation la plus apparente est la défaite du Parti d'action démocratique (SDA, nationaliste musulman) d'Alija Izetbegovic au profit du Parti social démocrate (SDP) de Zlatko Lagumdžija dans près de 20 municipalité musulmanes, dont Sarajevo. Cependant, en République de Srpska, le SDS a drainé la plupart des votes nationalistes, remportant ainsi 49 des 61 municipalités⁷² tandis que dans la partie croate le HDZ a remporté une victoire incontestable en remportant 80% du vote.⁷³

Les élections de novembre 2000 laissent toutefois entrevoir certains changements. Même si de nombreux observateurs ont été déçus par les performances des partis nationalistes, qui ont emporté au total un peu moins de 50% du vote, une certaine évolution se dessine. C'est la première fois depuis 1990 que les nationalistes enregistrent un si faible résultat. Toutefois, ce sont quand même les partis nationalistes, à l'exception du SDA, qui l'ont emporté. Néanmoins, ils ne bénéficient plus de la majorité. Il devient donc nécessaire de former des coalitions. L'impact de changement sur la scène politique bosniaque est incertain puisqu'il s'agit d'une nouvelle distribution du pouvoir qui contraste avec le passé. D'autre part, tant le SDS que le HDZ, malgré leurs résultats plus faibles, continuent de défier la Communauté internationale et continuent de représenter une menace à la paix. Les trois partis nationalistes continuent de collaborer entre eux afin de garder leur emprise sur le pouvoir.

La situation prévalant reste donc la même qu'avant et pendant le conflit : trois groupes ethniques sont en compétition, par le biais de partis nationalistes les représentant et adoptant une attitude agressive. Car la conduite des différents partis contribue également à augmenter l'insécurité en Bosnie. Les méthodes et le ton utilisés par les partis au pouvoir n'ont guère changé depuis le début de la guerre. Dans un contexte d'insécurité et de méfiance respective la règle générale consiste à garantir les intérêts de son groupe ethnique et ce non en collaborant mais s'opposant aux autres groupes. D'autre part, des questions importantes sont écartées de l'agenda politique. Ainsi, l'attention portée au nationalisme évince la question des réformes du système de l'éducation et de la santé. Lors des élections de novembre 2000, aucun des partis politiques principaux n'a inclus dans

⁷² International Crisis Group «Bosnia's Municipal Elections 2000 : Winners and Losers», *ICG Balkans report* #91, Sarajevo, 2000, p.4.

⁷³ *Idem.*

son agenda politique un programme économique. Ce sujet est pourtant déterminant puisque l'économie bosniaque a été mise à mal par la guerre.

En somme, malgré les efforts de la Communauté internationale le processus de paix est difficile et long en Bosnie. La situation politique n'a guère évoluée depuis la signature des Accords de Dayton et de nombreux observateurs croient qu'un départ des forces de l'OTAN pourrait découler à une résurgence des hostilités. Les changements en Serbie pourraient néanmoins faciliter la transition démocratique en Bosnie. L'éviction de Slobodan Milosevic au profit de Vojislav Kostunica permet d'espérer que les radicaux auront de moins en moins la faveur de l'électorat. La fin de l'instabilité provoquée par les politiques nationalistes de Slobodan Milosevic pourrait délégitimer les forces nationalistes de Bosnie et laisser plus de place aux modérés.

2. L'ÉCONOMIE BOSNIAQUE

2.1. Atouts et lacunes de l'économie bosniaque

L'économie de la Bosnie se caractérisait par un haut niveau d'intégration au sein du territoire économique de la Yougoslavie ainsi que par une spécialisation dans le secteur primaire ainsi que dans la production d'énergie (mines, métallurgie, industrie chimique). La Bosnie fournissait la Yougoslavie et d'autres partenaires étrangers principalement en bois d'œuvre, textiles et cuirs, souliers et en métaux non-ferreux. Les industries des domaines de l'électronique et des métaux traités exportaient également de façon significative. Les bases d'échanges économiques internationaux étaient bien ancrées. D'autre part, la Bosnie participait à des investissements à l'étranger et s'était bâtie une réputation internationale, notamment dans la construction de centrales électriques.

TABLEAU VI INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUE POUR L'ANNÉE 2000

Indicateurs	
Habitants ¹	3.9 millions
Croissance démographique ¹	1.1 %
Espérance de vie ¹	73 ans
Mortalité infantile Pour 1000 (1999) ¹	13
PIB en dollars US ²	4.4 milliards
PIB par habitants en dollars US ²	1109.5 \$
Croissance du PIB annuelle ¹	9.6 %
Inflation ¹	3.0%

¹ Banque Mondiale (World country Data 2001)

² Fonds monétaire international (World economic outlook (WEO) Database December 2001).

Néanmoins, la situation de l'industrie bosniaque comprenait certaines lacunes. Elle reposait sur une industrie surtout primaire. La production était coûteuse et s'effectuait à travers de nombreux stages intermédiaires avec peu de valeur ajoutée. Le capital était concentré au sein d'activités à faible intensité de production. L'industrie se caractérisait par une intégration élevée au sein de conglomérats, 10 en Yougoslavie. En Bosnie on retrouvait 4 de ces conglomérats qui employaient la moitié des travailleurs de l'industrie bosniaque, principalement dans le secteur primaire. Ces principaux groupes industriels étaient sujets à une forte dépendance à l'exportation. Par ailleurs, l'intégration élevée de l'industrie et du secteur militaire entravait les exportations. Finalement, en raison de la géographie⁷⁴ de la Bosnie, les coûts de transports étaient élevés.

Toutefois, malgré ces désavantages, la Bosnie disposait d'atouts généraux qui lui aurait probablement permis de se positionner avantageusement sur la scène économique de l'Europe centrale et de l'Est. Ainsi, avant la guerre, la Bosnie-Herzégovine avait réussi, en dépit du système socialiste, à se hisser au rang de pays moyennement développé (*middle-income countries*). En 1990, le pays disposait d'une force d'une main d'œuvre compétente. Le PNB par personne s'élevait à 2446 US\$ et des réformes économiques étaient en cours. Les exportations et les importations représentaient respectivement 24% du PNB et 19% du PNB⁷⁵.

⁷⁴ Le relief accidenté de la Bosnie rend les communications difficiles. D'autre part, les fortes précipitations de neige rendent fréquemment certaines routes impraticables. La Bosnie dispose de quelques ports au long de la Sava et d'un seul accès à la mer.

⁷⁵ IMF, «Bosnia and Herzegovina: Selected Issues and Statistical Appendix», *IMF Staff Country Report*, #00/77, June 2000 & EBRD «Country Promotion team and Bank Staff», *Bosnia and Herzegovina: 1999 Country Profile*, EBRD, 1999.

2.2. Impact de la guerre

Les 4 années de guerre ont dévasté l'économie bosniaque. Le produit national, la production industrielle et l'emploi ont chuté à une fraction de ce qu'ils étaient avant la guerre. D'autre part, le conflit a arrêté le processus des réformes économiques, détruit une grande partie des installations et réduit les exportations à une fraction de ce qu'elles étaient auparavant. Ainsi, le PNB a diminué d'environ 80% de ce qu'il était avant la guerre, le PNB par habitant étant tombé à 500\$. Les infrastructures furent presque complètement détruites tandis que l'activité industrielle a chuté de 90%⁷⁶. Par ailleurs, la Bosnie est perçue comme un pays à risques élevés par les investisseurs. Malgré tout, la Bosnie conserve quelques secteurs qui, en raison de la situation actuelle, permettraient à l'investisseur visant le long terme de se positionner avantageusement. Il s'agit notamment des secteurs de l'industrie du bois, de la construction, de l'ingénierie, des métaux ferreux et non-ferreux et de l'industrie alimentaire. Malgré tout, les investisseurs sont peu nombreux.

5 ans après les Accords de Dayton, l'économie est toujours convalescente. Durant les 4 années qui ont suivi la fin du conflit, la croissance fut essentiellement due aux activités de reconstruction financées par la communauté internationale. À la suite des Accords de Dayton en décembre 1995, la Communauté internationale s'était engagée à verser 5,1 milliards USD sur une période de 3 à 4 ans⁷⁷. Cette injection massive de capitaux étrangers explique la croissance économique importante des années 1996 à 98 (tableau VI). Durant cette période la production industrielle a doublé tandis que l'agriculture a enregistré des performances représentant 80% des chiffres d'avant-guerre.

2.3. Croissance économique

⁷⁶ IMF, « Bosnia and Herzegovina: Selected Issues and Statistical Appendix », *op.cit.*, p.10.

⁷⁷ Le programme de reconstruction, sous la coordination de la Banque Mondiale et de la Commission européenne, a été fondé et mis en place par plus de 50 pays, 30 organisations internationales et 400 ONGs. Dans les principaux donateurs, on retrouve l'Union européenne, la Banque mondiale, les États-Unis, le Japon, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Norvège, la Suisse, l'Italie, la Suède, l'Arabie Saoudite, l'Autriche et le Canada. EBRD «Country Promotion team and Bank Staff», *op.cit.*, p. 6.

La croissance économique est essentiellement due à l'investissement massif de la communauté internationale. Cependant, en raison de la fin de la «lune de miel» entre la Bosnie et la Communauté internationale, la croissance économique risque d'être négative en raison du déclin de l'aide extérieure. La fatigue des donateurs est due au peu de résultats positifs obtenus en Bosnie, tant dans le domaine politique que dans l'économie.

D'autre part, la consécration des ressources à d'autres missions risque d'accentuer cette tendance. Par exemple, dans les Balkans, le Kosovo draine une partie importante des dons de la communauté internationale. D'autre part, les changements récents en Serbie, même s'ils peuvent améliorer la situation économique générale de la région, pourraient également détourner une part des ressources économiques auparavant consacrées à la consolidation de la paix en Bosnie.

Tableau VI Croissance économique 1996-2001

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
PNB en millions de USD	2,741	3,423	3,899	4,418	5,233	6,145
Croissance réelle en %	86	32	15	10	15	14

Source : *Bosnia and Herzegovina : Macroeconomic Scenario, 1996-2005*, IMF Staff Country Report, No. 00/77, Bosnia and Herzegovina: Selected Issues and Statistical Appendix, June 2000.

Des différences de croissance sont à noter entre les deux entités bosniaques. Les performances en République Srpska sont sensiblement inférieures à celles de la Fédération croato-musulmane. Plusieurs raisons expliquent cet écart. Tout d'abord, la République Srpska ayant été moins touchée par la guerre, moins de capitaux y ont été affectés pour la reconstruction. Par ailleurs, le gouvernement nationaliste de la partie serbe s'est souvent aliéné la Communauté internationale en allant à l'encontre du processus de paix défini dans les Accords de Dayton. En réaction, les dons ont été moins nombreux. Finalement, le conflit au Kosovo au printemps 1999 a eu un effet négatif sur l'économie bosniaque, particulièrement au sein de la partie serbe. La Fédération yougoslave représente un partenaire important pour République Srpska. C'est non seulement sa source de matériaux bruts mais également son marché principal d'exportation. Néanmoins, l'augmentation du commerce entre les deux entités bosniaque a quelque peu atténué les impacts négatifs de cette guerre. D'autre part, la levée des sanctions contre la Serbie laisse entrevoir un renversement de situation économique dans la région. La régulation de la situation en Serbie va probablement lui permettre à court et moyen terme de redevenir le marché principal des Balkans.

TABLEAU VII RÉPARTITION DU PIB PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Répartition du PIB par secteur en %	
Agriculture ¹	15.5% ²
Industrie ¹	26.7% ²
Services ¹	57.8% ²

¹ Banque Mondiale (World country Data 2001)

² Données de 1999.

Cette évolution positive peut avoir des impacts divers en Bosnie. La réouverture d'un marché qui avait été atrophié en raison de la guerre du Kosovo pourra permettre de dynamiser le secteur des exportations et résoudre pour l'ensemble de la Bosnie le problème de l'exiguïté de son marché. Ainsi l'ouverture de la Serbie combinée au marché déjà disponible de la Croatie permet aux entreprises bosniaques de diversifier leurs opérations et de trouver de nouveaux partenaires économiques. Toutefois, il est possible que ces pays viennent concurrencer l'économie locale puisqu'ils sont plus compétitifs. Il est fréquent que des biens de consommation produits en Bosnie soient plus chers que ceux importés. Ainsi le fromage provenant de Croatie, coûtera moins que celui produit au village voisin. Il en va de même également pour les médicaments et ce malgré le fait que la Bosnie disposait d'une bonne industrie pharmaceutique. Cette situation découle de la déliquescence de l'économie bosniaque.

3. PROBLÈMES STRUCTURELS DE L'ÉCONOMIE BOSNIAQUE

Plusieurs problèmes structurels expliquent les difficultés de l'économie bosniaque en général et des entreprises en particulier.

3.1. Chômage

Le marché de l'emploi est précaire en Bosnie. Toutefois, cela ne découle pas exclusivement de la guerre. Déjà en 1990, le chômage était endémique, cependant la guerre a accentué ce problème. Selon les chiffres officiels, le chômage est de 42,3% pour la fédération et de 40%⁷⁸ pour la République Srpska. Toutefois, si on calcule le taux de chômage en incluant les travailleurs sur les

⁷⁸*Economic Reform and Reconstruction in Bosnia and Herzegovina* (BiH), Sarajevo, October 2000, Vol. 3, Issue 6, www.ohr.int/newsletter/eco-0306.htm, consulté le 25 octobre 2000.

listes d'attente des compagnies on atteint une estimation de 837 000 chômeurs pour l'ensemble de la population bosniaque, soit environ 56% de la population active. Bien que ce chiffre paraisse élevé, de nombreux observateurs avancent qu'il est probable que la situation soit encore plus grave. Sans la présence des missions internationales, qui engagent de nombreux employés locaux, le taux de chômage serait encore plus élevé.

3.2. Corruption

La corruption est un problème sérieux en Bosnie. La structure du système légal et fiscal est propice à la pratique abusive des pots-de vin de la part des fonctionnaires. D'autre part, l'omniprésence des partis nationalistes aux postes stratégiques institutionnalise une corruption de haut niveau.

En raison de la complexité du système légal, chaque individu voulant proposer des projets à l'administration peut être soumis à des pressions des gestionnaires ou des inspecteurs gouvernementaux. Ceux-ci, faiblement rémunérés, profitent de l'occasion pour augmenter leurs salaires. Cette situation est un frein important à l'initiative privée. Refuser d'accepter de payer un fonctionnaire peut amener celui-ci à entreprendre des actions légales. À toutes les étapes ou les niveaux du système légal, des pots de vin doivent être versés afin d'augmenter les chances que le projet soumis soit accepté.

Un système de protection identique à celui adopté par la mafia a également cours et fait ressortir les liens entre les partis politiques et le crime organisé. Par exemple, lorsqu'un boulanger désire acheter une boulangerie ayant appartenu à l'État, il demande de l'aide à un parti politique. Celui-ci diminue artificiellement la valeur du commerce en baissant sa production, puis aide le commerçant à acheter le commerce. En contre-partie, le commerçant doit payer à chaque mois des redevances au parti. En cas de refus, la menace de l'utilisation de la force ou de la destruction du commerce est utilisée comme moyen de pression.

La corruption est également structurelle. Les partis disposent d'hommes aux postes clefs des principales entreprises de la Bosnie. Ils peuvent ainsi aisément détourner les fonds à leurs profits. L'économie bosniaque est vampirisée par les trois partis nationalistes. L'impact de cette main-mise

est important sur le développement à court et moyen terme de l'économie bosniaque car les profits dégagés, lorsqu'il y en a, vont enrichir les dirigeants des partis, puis les caisses du parti au lieu d'être réinvestis dans l'entreprise. Ainsi, à la différence des entreprises dans des économies saines, où une part des bénéfices est utilisée de façon à moderniser et développer la compagnie, cette pratique a rarement cours en Bosnie.

Il faut toutefois, mentionner que de plus en plus fréquemment ces actes font l'objet de reportages et de dénonciations au sein des médias. La population commence ainsi à vouloir se débarrasser des leaders corrompus. Un premier signe de cette tendance est le faible résultat du SDA (parti nationaliste musulman) lors des élections municipales d'avril 2000. L'image de corruption générale au sein de ce parti a ainsi favorisé un parti multi-ethnique modéré : le SDP.

En somme, l'environnement économique bosniaque par sa lourdeur et sa complexité favorise la corruption et décourage l'*entrepreneurship*. Dans les économies de marché, le ratio entrepreneur par 100 habitants est de 5 à 6 alors qu'il est de 1.22 dans la Fédération et de 1.5 en RS⁷⁹. Si les entreprises «manquantes» étaient uniquement des micro entreprises employant seulement une personne et dégageant des profits de 200 KM par mois cela représenterait 5% du GDP. Le coût d'opportunité dû à la faiblesse de l'*entrepreneurship* est donc important et explique en partie les difficultés de l'économie bosniaque.

3.3. Système fiscal lourd

Les taxes élevées incitent à ne pas respecter le système fiscal, découragent l'initiative et représentent un frein à l'investissement. La complexité du système fiscal est aggravée en raison de la non-coordination entre les différents ordres de gouvernement. Le système fiscal bosniaque ne fonctionne qu'en raison du support financier important de la communauté internationale.

Ainsi, dans le cadre de la Fédération, il faut payer des taxes sur les services (10%), les fonds de roulement (10%), les dépôts d'argent (5%), sur les profits (36%), les taxes municipales, etc. En raison des faibles marges entre le prix de production et le prix de vente au détail (entre 25% à 30%

en Bosnie, comparativement à 75%-110% dans les pays occidentaux) et des taxes élevées, la situation de profitabilité est difficile à atteindre pour les entreprises⁸⁰. Cela implique qu'un entrepreneur payant toutes ses taxes et déclarant tous ses revenus fait généralement des bénéfices minimes de l'ordre de 1%. Il est alors plus rentable pour lui de déposer l'argent à la banque et de retirer les intérêts ou d'opter pour l'économie informelle. Les nouvelles entreprises sont donc rares. Une exception : le secteur des stations services, souvent contrôlé par la mafia locale, qui est en pleine croissance.

3.4. Privatisation

Afin de favoriser la transition économique bosniaque, l'OHR a mis en branle et supporté un large processus de privatisation. Malgré cela, la majorité des grandes entreprises est encore étatique⁸¹. Aussi, la privatisation a mené à certains excès qui entravent la mise en place d'une économie de marché saine. Les PME privées existantes ont généralement été privatisées de façon irrégulière.

Les principales compagnies bosniaques sont étatiques et contrôlées par les partis politiques nationalistes. L'OHR a entamé un processus de privatisation devant permettre de mettre fin à cette situation de monopole. Ainsi, depuis 1996 au sein de la Fédération et 1998 en République Srpska, l'OHR a consacré de nombreux efforts aux programmes d'aide à la privatisation. Toutefois, les partis résistent à cette privatisation de peur de perdre leurs sources de revenus. La résistance s'effectue de deux façons : en entravant la privatisation et en contrôlant les entreprises qui ont été privatisées.

Les lois régissant le processus de privatisation permettaient d'acheter 35% de la valeur de la compagnie achetée en bons d'État. Ces bons d'État furent donnés, après la guerre, aux anciens soldats, fonctionnaires, comme solde et également pour compenser les pertes que les citoyens

⁷⁹ USAID, The Cost of Non-Reform, Internal Report, p.3.

⁸⁰ Internationals crisis group, *Why Will No One Invest in Bosnia and Herzegovina*, <http://www.crisisweb.org/projects/bosnia/reports/bh47rep.htm>, consulté le 8 septembre 2000, p.17.

avaient subies avec la destruction du système bancaire. Toutefois, en raison de la précarité financière, nombreux sont ceux qui ont vendu pour de l'argent liquide leurs bons pour une fraction de leur prix, soit aussi peu que 5%. De nombreuses PME ont été privatisées en profitant des bons d'État vendus à rabais sur le marché noir. D'autre part, les partis, de connivence avec les acheteurs potentiels, ont fréquemment fait baisser de façon artificielle le prix des entreprises convoitées. Ainsi, le Holiday Inn de Sarajevo a été acheté en deçà de sa valeur réelle. Les principaux hôtels de Sarajevo ont été privatisés de la même façon. Le manque de transparence a permis de nombreux excès. La principale conséquence est que, malgré la privatisation, les partis nationalistes continuent de contrôler l'économie. Cela explique donc le comportement contradictoire des partis politiques qui officiellement supportent le processus de privatisation mais qui, dans les faits, l'entravent ou le corrompent.

L'OHR a donc mis le processus de privatisation en suspend. Toutefois, une fois que des mesures seront prises afin de rendre le processus plus transparent il devrait y avoir une accélération de la privatisation. Déjà on a appris des erreurs commises dans la Fédération. Ainsi, des observateurs extérieurs, désignés par l'OHR, participent à la sélection des entreprises devant prioritairement être privatisées et supervisent tout le processus de privatisation. Les entreprises sont choisies selon leur capacité à générer l'intérêt d'investisseurs étrangers. USAID et GTZ (*Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit*) financent ce projet visant à donner plus de transparence à la privatisation.

Le rôle du secteur privé sera donc sûrement plus important. Le résultat des élections de novembre 2000 pourraient avoir un impact important sur la suite de la privatisation. En entrevue, un membre de la Banque Mondiale a affirmé que la privatisation était une priorité et la condition *sine qua non* au redressement de l'économie bosniaque. Toutefois, certains problèmes sociaux pourraient, à l'instar de ce qui est arrivé fréquemment dans les pays sujets aux programmes d'ajustement structurel du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale, venir menacer la paix. On peut prendre comme exemple les mises à pied massives qui viendront gonfler davantage des statistiques déjà sombres pour l'ensemble de la Bosnie. Les représentants de la

⁸¹ À l'automne 2000, selon un représentant d'USAID, la répartition entre le public et le privé se distribue de la façon suivante. Les grandes compagnies sont à majorité publique, 70% des entreprises moyennes sont publiques, 30% des petites entreprises sont publiques tandis que 100% des micro entreprises sont privées.

Banque mondiale affirment qu'il est du ressort des électeurs de choisir des dirigeants non-corrumpus qui contribueront au redressement de l'économie.

En somme, l'économie bosniaque, malgré de nombreux atouts, tarde à redémarrer. La corruption et la privatisation sont deux aspects importants de l'économie bosniaque auxquels la communauté internationale porte une grande attention. En prévision des élections générales de novembre 2000, l'OSCE a financé une vaste campagne de sensibilisation visant à dénoncer les pratiques des partis nationalistes. Une éradication de la corruption et privatisation saine permettraient un développement de l'économie bosniaque. Ce redressement devient pressant en raison du désintérêt de plus en plus évident de la Communauté internationale.

4. LES ENTREPRISES ET LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

Le secteur privé et les entreprises sont aux prises avec de nombreuses difficultés qui entravent le développement d'un secteur économique prospère. L'objet de cette recherche qui consiste à identifier comment les entreprises et le secteur privé peuvent contribuer au processus de consolidation de la paix en Bosnie en est directement affecté. Il ressort de cette étude que le rôle positif des entreprises est rare. Au contraire, les liens étroits entre les partis politiques et les entreprises démontrent que le bilan en Bosnie est plutôt négatif.

4.1. La paix par l'emploi?

Lors d'une recherche effectuée auprès d'hommes et de femmes d'affaires sur le rôle possible des entreprises dans un pays ayant été affecté par la guerre, il est ressorti qu'une majorité des interviewés considérait que la principale contribution à la paix qu'une compagnie pouvait réaliser était de fournir de l'emploi.

À cette même question adaptée à la Bosnie : «Comment le secteur peut-il aider la consolidation de la paix en Bosnie?», la réponse la plus fréquente était : «En donnant du travail aux

gens afin que ceux-ci aient d'autres choses à faire que de penser à la politique». Ainsi, l'emploi est perçu comme agent de stabilisation sociale en désamorçant d'autres sujets plus délicats.

Cependant, la situation du chômage, abordée précédemment, met clairement en évidence la crise de l'emploi en Bosnie. Le taux de chômage élevé a les mêmes conséquences en Bosnie que dans les autres pays ayant eu à faire avec ce problème. Ainsi, les cas de violence conjugale, d'alcoolisme et de dépression sont à la hausse. D'autre part, cela exacerbe les tensions entre les groupes. Par conséquent, en raison des mauvaises performances de l'économie bosniaque, la fonction la plus naturelle pour une entreprise, fournir de l'emploi, est difficilement réalisable.

4.2. L'entreprise comme acteur social

Le rôle positif que les entreprises jouent parfois dans des économies plus stables et/ou prospères fait rarement partie du comportement des entreprises, privées ou publiques, bosniaques.

Il a été mentionné à plusieurs reprises lors d'entrevues que les grandes entreprises ont souvent participé aux campagnes de nettoyage ethnique durant la guerre; ceci étant du au lien entre les partis politiques et les compagnies. Aujourd'hui encore les entreprises jouent un rôle important en engageant presque exclusivement des représentants de leurs groupes ethniques. Les postes de responsabilités sont généralement aux mains d'officiels des partis nationalistes qui ont la main mise sur une grande partie de l'économie bosniaque. Cette situation s'explique en partie par l'homogénéité ethnique, conséquence du nettoyage ethnique, des différentes parties de la Bosnie. Ainsi, une compagnie basée dans la partie croate de la Bosnie aura à sa disposition un bassin de la population à forte majorité croate. Toutefois, à compétence égale, ce sont toujours ou presque les représentants des groupes ethniques qui seront embauchés. Les compagnies d'État ont d'ailleurs la réputation d'adopter une attitude agressive et discriminatoire envers les membres des autres groupes ethniques.

4.3. Emploi et retour

Cette politique d'embauche entrave un élément important du processus de paix inclus dans les Accords de Dayton : le retour des réfugiés. Les réfugiés qui veulent retourner dans leur région d'origine font, en règle générale, partie d'un groupe ethnique minoritaire (et ce même si cela n'était pas le cas avant le conflit). Étant conscients des politiques des compagnies, ils savent qu'ils ne trouveront pas d'emplois dans cette région. Ainsi, si on leur laisse le droit de revenir et de réintégrer leur maison, il reste le problème majeur de la subsistance. À la crainte de l'insécurité physique s'ajoute l'insécurité économique. En fait, les réfugiés qui retournent sont souvent les personnes âgées qui désirent finir leurs jours dans la région d'où elles proviennent ou les personnes vivant d'activités économiques de survivance telles l'agriculture ou l'élevage de bétail à petite échelle.

4.4. Embauche politique

Cette politique d'embauche dépasse parfois la simple appartenance ethnique et est également liée à l'allégeance politique. Il faut non seulement faire partie du bon groupe ethnique mais également être inscrit au bon parti politique. De cette façon, les personnes adhérant aux partis modérés peuvent être défavorisées face aux membres des partis nationalistes. D'autre part, de nombreux jeunes, désabusés par la politique, n'adhèrent pas aux partis politiques et se trouvent ainsi exclus du marché de l'emploi.

4.5. Embauche intéressée

La majorité des programmes d'aide aux entreprises, qu'ils proviennent d'organismes gouvernementaux ou non-gouvernementaux, comprennent des critères d'admissibilités liés au retour des réfugiés. Afin d'annuler les résultats du nettoyage ethnique, les donateurs demandent que plus d'un groupe ethnique soit engagé par l'employeur qui sollicite un programme d'aide. En raison de la conditionnalité des dons de la communauté internationale, il est parfois nécessaire pour une compagnie d'accepter d'engager des employés d'un autre groupe ethnique. Ainsi, pour s'assurer des revenus supplémentaires, l'employeur peut décider de favoriser l'embauche de réfugiés ou d'un groupe minoritaire. Cette attitude est cependant plus liée au désir de faire des profits qu'à la

volonté de recréer une Bosnie multiethnique. Malgré des motivations souvent intéressées, ces projets peuvent avoir des impacts positifs. Une menuiserie du centre de la Bosnie, sous l'impulsion d'un programme de QIF (*Quick Impact Facility* de *Care International*), a été réouverte à la condition d'employer des Serbes et des Musulmans. Les dons permettant la réouverture de l'entreprise dépendaient de la capacité d'engager selon les critères définis par les donateurs. La tentative connut un départ difficile puisque les villageois ne croyant pas à cette initiative ne posèrent pas leur candidature. Néanmoins, constatant que les gens qui avaient manifesté la volonté de travailler pour la menuiserie disposaient dorénavant d'un revenu convenable et régulier, les applications se firent plus nombreuses. Ce projet a permis à plusieurs familles de ce village de vivre de façon décente, de favoriser le retour des réfugiés et développer une interaction entre deux groupes auparavant en conflit.

Ce projet démontre comment les entreprises peuvent favoriser le processus de paix. Néanmoins, l'initiative émane des ONGs internationales plutôt que des employeurs. Ceux-ci acceptent de se plier à certaines exigences en échange de subventions.

4.6. Les activités caritatives des entreprises

Les activités caritatives qui font généralement partie des politiques des entreprises provenant d'économies développées sont l'exception en Bosnie. Ceci s'explique par les faibles profits des entreprises dus à l'inefficacité des entreprises et au fait que les partis détournent les surplus. En conséquence, on ne retrouve pas l'équivalent de ce que l'on peut voir en Irlande, où par exemple, des compagnies construisent des centres communautaires destinés aux deux groupes précédemment en conflit. Lorsque de telles initiatives existent, elles sont destinées aux membres de groupes ethniques contrôlant la compagnie. Sinon, ces activités servent de véhicules publicitaires. Citons pour l'exemple, des parcs pour enfants arborant les couleurs et le logo d'une compagnie de boissons gazeuses.

Parfois, lorsque les compagnies locales participent au financement des ONGs locales, elles favorisent le développement de la société civile en Bosnie. Cependant, elles le font généralement afin de bénéficier de publicité gratuite. Néanmoins, il en découle un dynamisme de la société civile

pouvant permettre la mise en place d'une société civile bosniaque se prenant en main et surtout se distanciant des valeurs issues du communisme.

4.7. Le poids politique des employeurs

Le gouvernement bosniaque travaille avec un Syndicat officiel et des Chambres de Commerce hérités du système communiste. Ces institutions se caractérisent par une lourdeur bureaucratique et par une inféodation au gouvernement. Ces institutions sont composées de personnel manquant de professionnalisme, peu motivés et fuyant les responsabilités. Le peu d'importance accordée aux questions économiques au sein du gouvernement et dans les sphères politiques en général expliquent, en partie ce comportement. Les partis politiques en Bosnie désirent d'ailleurs continuer de travailler avec ces institutions puisqu'elles ne discutent pas les choix politiques. Il en résulte une absence de dialogue social et un frein aux réformes qui devraient permettre à l'économie bosniaque de se relever. La faible importance accordée aux questions économiques (les élections de novembre 2000 en sont un autre indicateur, puisque les partis n'ont pas proposé de programmes économiques) par les partis politiques reflète le désintéressement général au sein de la population.

La Confédération des employeurs, créée en mars 2000 sous l'impulsion de USAID, a pour objectif de favoriser le développement du rôle des entreprises au sein de la société civile, notamment en devenant celui de contrepoids politique aux institutions héritées du communisme. Il s'agit de mobiliser les gens d'affaires afin de revitaliser l'économie, de donner un moyen d'expression à ceux-ci et de favoriser la coopération économique. Même si ce projet en est à ses débuts il démontre comment les gens d'affaires peuvent s'unir pour le bien de l'économie bosniaque.

4.8. Formation et médiation

Les compagnies ne sont généralement pas impliquées dans des campagnes de formation ou de médiation entre les différents groupes. Toutefois, cela s'explique par la composition ethnique homogène des travailleurs composant la majorité des entreprises. Ces programmes de médiation

existent néanmoins en Bosnie. Toutefois, ils sont assurés par les ONGs. La participation à des séminaires sur la résolution des conflits est parfois préalable à l'obtention d'un micro-crédit permettant de démarrer un petit commerce. Ces projets doivent également comprendre des membres d'au moins un des deux autres groupes ethniques.

Ces initiatives émanent des ONGs et non des compagnies. Néanmoins, le secteur privé, sous l'impulsion des ONGs, devient une façon d'apprendre à travailler ensemble. Le commerce devient un espace au sein duquel les membres de groupes ethniques interagissent de nouveau ensemble.

4.9. Interaction entre les groupes ethniques

Les activités du secteur privé peuvent favoriser une interaction entre les différents groupes ethniques via les échanges économiques. Par exemple, la compagnie alimentaire Lijanovici, basée à Mostar, commerce avec les trois groupes ethniques en leur achetant les denrées de base, puis en les traitant et en vendant le produit fini à la Fédération et à la Republika Srpska. Même si les ressortissants des trois groupes ne s'aiment pas, ils réapprennent à collaborer de nouveau ensemble. Cet exemple illustre comment les entreprises peuvent favoriser le processus de paix en Bosnie, malgré les difficultés particulières à l'économie bosniaque : retisser les liens entre les groupes par le biais des échanges commerciaux. Les hommes d'affaires dépassent ainsi leur aversion à faire des affaires avec leurs anciens adversaires afin de maximiser leur profit. Cette logique d'échange s'est accélérée lors des dernières années au fur et à mesure que l'économie renaissait. Par exemple, de nombreux paysans possèdent une vache ou deux, ce qui dépasse leur besoin en lait. En raison de la dissolution des infrastructures ces fermiers ne pouvaient rien faire avec le lait produit. *Care International* leur a permis de tisser un réseau permettant d'obtenir ainsi un volume assez important pour être vendu. Cette initiative permet ainsi à certains fermiers de disposer d'un revenu d'appoint et prouve que l'intérêt économique peut dépasser la méfiance entre les groupes ethniques.

L'accroissement des échanges économiques entre les deux entités illustre un changement des comportements. Certains programmes d'ONG visent à favoriser ce type d'échange en constituant des bases de données de fournisseurs. Les commerçants de Bosnie réapprennent à collaborer avec les autres groupes ethniques. L'augmentation du commerce entre les deux entités (la Fédération

croato-musulmane et la Republika Srpska) démontre que les échanges économiques peuvent constituer un premier pas vers la réconciliation.

CONCLUSION

En somme, la situation économique en Bosnie est précaire. De nombreux freins structurels empêchent celle-ci de se développer. Par conséquent, il est difficile pour les entreprises de se développer et de se comporter comme celles œuvrant dans des économies saines. Il est probablement trop tôt pour s'attendre à ce que les entreprises puissent se comporter comme des entreprises des pays riches. Les réformes devant relancer l'économie bosniaque tardent à porter fruit en raison des mauvaises volontés politiques. Cependant, en raison de la fin de l'intérêt de la Communauté internationale pour la Bosnie, il devient urgent que des changements apparaissent.

Malgré ces conditions défavorables, il apparaît à l'étude des entreprises en Bosnie que celles-ci peuvent néanmoins avoir un impact positif sur le processus de paix. En engageant des travailleurs issus de groupes ethniques différents, en favorisant les échanges entre anciens ennemis, en facilitant l'interaction entre les entités et en représentant un contrepoids démocratique. Néanmoins, ces maigres progrès sont essentiellement dus à la pression de la Communauté internationale et proviennent rarement d'initiative du secteur privé local.

LEÇONS APPRISES ET CONCLUSIONS

Il est temps de revenir à nos questions de base et de tenter d'y répondre. L'objectif de cette conclusion sera de tirer des leçons générales de nos trois études de cas. Cependant, nous ferons les nuances nécessaires lorsqu'il s'agira de mentionner les différences entre les cas.

Que savent les entreprises de la consolidation de la paix? Ont-elles conscience de leurs responsabilités dans la paix?

En général, la consolidation de la paix est un concept qui ne dit rien aux gestionnaires d'entreprises, même s'ils sont de haut rang. Leur méconnaissance n'a été changée ni par les documents explicatifs que nous leur avons fait parvenir avant les interviews ni par la courte présentation orale que nous faisons. On a observé certaines exceptions du côté des associations patronales où des dirigeants et analystes sont plus familiarisés avec la terminologie politique. Cependant, il nous faut affirmer que plusieurs des observateurs interviewés (professeurs, journalistes, etc.) n'étaient pas eux-mêmes très familiers avec le concept de consolidation de la paix.

En règle générale, il est plus facile de parler aux entreprises coopératives qu'aux entreprises privées, et aux entreprises privées qu'aux entreprises publiques. Ces dernières semblent sur la défensive. Elles ont hérité d'une attitude de non-responsabilité et se savent assiégées à la fois par les forces de la privatisation et par celles de la transparence. Les entreprises étrangères semblent parfois plus ouvertes que les entreprises locales. Plusieurs associations patronales nous ont offert beaucoup de temps avec leurs responsables, mais d'autres n'étaient pas disposées à nous recevoir.

D'après les interviews réalisées, nous pouvons affirmer que la perception classique de leur rôle par les entreprises se résume comme suit :

1. Les entreprises estiment que leur rôle principal dans la paix est de créer des emplois. Leur logique est que si les gens travaillent, ils sont moins tentés par l'action politique violente car ils sont occupés et valorisés et ont quelque chose à perdre si le conflit reprend.

2. Pour créer des emplois, il faut un environnement politique favorable. Les entreprises appuient moralement les réformes politiques démocratiques, la privatisation, la déréglementation, l'accueil aux entreprises étrangères, la construction d'infrastructures, etc. Le plus souvent, les entreprises croient que l'État n'est pas vraiment de leur côté : si l'État faisait ce que les entreprises souhaitent qu'il fasse, tout irait bien dans la société.
3. Les entreprises associent souvent les efforts pour la paix à des actions politiques.
4. L'implication politique est mauvaise pour les entreprises car elle est un facteur de division et elle peut donner une mauvaise image de l'entreprise.
5. Comme les entreprises prétendent ne pas faire de politique, elles ne prennent pas de part active aux processus reliés à la paix.
6. Les entreprises font certaines activités sociales et charitables. Mais elles sont avant tout orientées vers le profit. Les entreprises sont très sollicitées et elles préfèrent les activités sociales qui ont une valeur pour la compagnie. En d'autres termes, elles vont préférer des charités locales et peu dispendieuses, où elles pourront arborer leurs cocardes, à des activités d'envergure nationale, chères, moins visibles et au succès incertain.
7. Les associations patronales doivent répondre aux demandes de leurs membres. Les besoins économiques du pays sont si pressants que les activités sociales, civiques ou charitables des associations patronales doivent souvent passer derrière la promotion des affaires.

On peut dire qu'en général les entreprises sont peu disposées à faire de grands sacrifices pour la paix sociale. Elles estiment faire un effort suffisant par le biais de leurs activités opérationnelles et de la taxation et de la réglementation qu'elles subissent. Cependant, elles insistent sur la nécessité pour elles d'opérer dans un environnement pacifique et stable, tout en désirant aussi une baisse de leurs charges fiscales. Elles semblent croire que les intervenants étrangers et l'État sont en mesure de payer pour l'environnement politique et qu'il n'est ni nécessaire ni possible pour les entreprises de faire plus à ce sujet.

L'objectif de la libéralisation

Les entreprises croient souvent que la libéralisation et la déréglementation sont le gage principal de la paix. Ainsi, elles s'opposent généralement à payer plus d'impôts et de taxes, même au Guatemala et en Haïti où elles sont sous-imposées si on les compare aux entreprises canadiennes. Pourtant, le contexte sécuritaire favorable aux activités qu'elles désirent ne peut être financé que par les deniers publics. Il y a donc un problème entre les objectifs et les ressources.

Au Guatemala, un pacte fiscal a été signé, qui a permis de relever, modestement, le niveau d'imposition. Cela constitue un certain progrès, mais de telles ententes ne sont pas toujours possibles. C'est le cas en Haïti pour le moment. En Bosnie, les charges des entreprises sont plus élevées et celles-ci contestent la possibilité de les augmenter. Néanmoins, il reste que, dans les pays étudiés, les besoins financiers de l'État sont tels que la contribution fiscale des entreprises est nécessaire au relèvement de la société.

Confiance limitée dans l'avenir

Les entreprises ont souvent une confiance limitée dans l'avenir de leur pays. Elles ont des réticences à réinvestir localement. Les gens d'affaires placent leur argent à l'étranger. Cette situation est particulièrement préoccupante en Haïti où les exportations des capitaux drainent des ressources importantes qui pourraient être utilisées pour le développement.

Réticences au changement

Les entreprises ont souvent des réticences à changer leurs pratiques. Par exemple, elles préfèrent parfois ne pas modifier leurs politiques d'emploi ou autres, même quand elles exercent certaines formes de discrimination contre des groupes sociaux. Les entreprises bosniaques, par exemple, continuent souvent les relations de patronage et de clientélisme ethniques qu'elles ont pratiquées avant et durant le conflit armé.

D'autre part, les entreprises, surtout les entreprises locales, agissent rarement en fonction de codes de conduite liés à leurs activités. Souvent, elles n'appliquent pas de tels codes car elles ne les considèrent pas comme importants ou parce qu'elles ont simplement négligé la possibilité de souscrire à un quelconque code de conduite.

« Do no Harm »

Comme nous l'avons vu dans l'introduction, certains mettent de l'avant cette conception bénigne selon laquelle le rôle essentiel des entreprises dans la consolidation de la paix serait de ne pas affecter négativement ce processus. Les entreprises ne sont pas familières avec le concept de « *do no harm* ». Certains gestionnaires à qui on a expliqué cette notion y réagirent favorablement, étant convaincus qu'ils ne font eux-mêmes pas de mal à la cause de la réconciliation nationale.

Cependant, on peut se demander si c'est bien le cas, car les entreprises adoptent souvent des positions controversées. Certains observateurs affirment qu'elles contreviennent même parfois à l'intérêt général. En Haïti, on nous a parlé de leur réticence à des réformes de la fiscalité et de leur refus de collaborer avec le pouvoir Lavalas. En Bosnie, on nous a fait remarquer que de nombreuses firmes participaient à des réseaux ethniques de favoritisme et de criminalité.

De fait, les entreprises sont souvent orientées vers un groupe social déterminé qui forme leur clientèle et leur force de travail. En Haïti, on remarque l'importance de la bourgeoisie mulâtre dans la vie économique. Au Guatemala, les Blancs dominant et les Indiens sont souvent exclus de l'activité économique. En Bosnie, les entreprises se divisent selon les clivages ethniques et religieux. Il semble donc que les firmes répètent souvent dans leurs relations d'affaires les clivages sociaux qui sont une des sources des conflits.

Dans un sens général, on pourrait donc avancer que l'obsession des entreprises pour la libéralisation, leur confiance limitée en l'avenir du pays, leurs réticences à changer leurs façons de faire et leur alignement avec des classes sociales ou des groupes politiques particuliers peuvent créer des problèmes pour la consolidation de la paix. Ceci est vrai même quand les entreprises ne prennent pas de mesures tangibles et directes ayant pour but d'ébranler la paix sociale.

Reçoivent-elles des pressions pour intervenir ?

Il y a peu d'efforts des gouvernements locaux pour faire changer les entreprises et les faire participer à la réconciliation nationale. Les gouvernements craignent tellement de s'aliéner les entreprises qu'ils évitent de les embarrasser d'une responsabilité civique et sociale. Les associations patronales n'ont souvent pas le mandat de leurs membres ni les moyens de favoriser un rôle actif dans la consolidation de la paix. La société civile et les médias locaux tentent parfois de soulever la question du rôle social des entreprises, mais avec des résultats mitigés.

Les tentatives d'enrôler les entreprises dans la consolidation de la paix proviennent surtout des acteurs extérieurs. Par exemple, des gouvernements étrangers et des fondations privées occidentales aident au financement d'activités organisées par les associations d'entreprises. En Bosnie, USAID soutient la création d'organisations patronales. L'ACDI a déjà donné des subventions à la Chambre de commerce d'Haïti. De plus, des ONG internationales font pression pour que les entreprises développent une implication sociale. En Bosnie, CARE International aide des petites et moyennes entreprises à obtenir du financement lorsqu'elles peuvent démontrer qu'elles engagent leurs employés de diverses communautés ethniques.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX OBSTACLES À UN RÔLE ACCRU DES ENTREPRISES ?

Il va de soi que le but principal des entreprises est de produire des biens et des services, et non pas d'offrir des services sociaux ou de l'éducation populaire. Leur adaptation à de tels rôles sociaux est souvent difficile dans la mesure où elles doivent songer avant tout à améliorer leurs opérations, à dégager des profits pour leurs actionnaires et à faire face à la concurrence. La fonction naturelle des entreprises est donc l'obstacle majeur à un rôle accru en matière de consolidation de la paix. Cependant, il n'est pas exclu, comme nous l'avons vu, que les entreprises adaptent leurs pratiques opérationnelles et extra-opérationnelles aux exigences de la résolution des conflits. Des politiques comme l'emploi équitable, la concertation avec les autorités politiques et la société civile,

ou les activités civiques et charitables ne sont pas incompatibles avec la marche de l'entreprise et peuvent même être profitables à long terme en désamorçant plusieurs conflits potentiels.

Donc, d'autres facteurs empêchent les entreprises de moderniser leurs pratiques dans le sens de la consolidation de la paix. D'abord, les entreprises n'agissent pas en étant isolées du reste de la société. Elles sont victimes et même participantes des rivalités sociales, du favoritisme, de la corruption, de la criminalité, etc. Ainsi, la crainte de perdre des occasions d'affaires, de briser des liens de loyauté ou de s'aliéner des acteurs politiques puissants pèse lourd dans l'orientation des entreprises vers la réconciliation sociale.

Une autre raison du peu d'implication des entreprises dans la consolidation de la paix est que plusieurs entreprises ont encore une idée plutôt conventionnelle de leur rôle dans la société. Elles se disent apolitiques et non responsables des maux politiques et sociaux. Elles invoquent leur rôle de producteur économique pour se dédouaner d'une implication plus grande dans les processus de résolution des conflits. Ce conservatisme dépend parfois d'une vieille garde qui n'est pas très au courant des questions d'éthique et de responsabilité sociale des entreprises. En ce sens, l'arrivée de gestionnaires plus jeunes, formés dans les facultés d'administration du monde développé, pourrait aider de nombreuses firmes à progresser en ce domaine. Toutefois, il faudra de nombreuses années avant que cette génération arrive aux commandes.

L'attitude des compagnies n'est cependant pas uniquement d'ordre générationnel. Elle est aussi due à l'ignorance et à la négligence des dirigeants d'entreprises. Leur manque d'ouverture à de nouvelles pratiques vient en partie du fait qu'ils ne sont pas toujours au courant de ce qui pourrait être fait pour améliorer leur éthique corporative et leurs relations avec les gouvernements et la population. Il y a un manque d'information de la part des gouvernements, des acteurs étrangers et de la société civile locale à ce sujet.

Tout ceci étant dit, il faut reconnaître qu'il est en général difficile pour les gouvernements d'influencer les entreprises dans le sens de la paix, et ce surtout dans des pays aussi démunis. En effet, si les firmes n'approuvent pas les plans du gouvernement, elles peuvent créer des problèmes politiques importants. Elles peuvent subventionner des partis ou des groupes d'opposition,

corrompre des politiciens, exercer de l'intimidation ou du chantage, etc. Mais surtout, elles peuvent refuser de réinvestir localement, de diminuer leurs opérations, et même décider de quitter le pays.

QUELQUES RECOMMANDATIONS

Bien que le « *do no harm* » soit une condition minimale de l'apport des entreprises à la paix, celles-ci pourraient rendre de meilleurs services à cette cause en adaptant leurs pratiques corporatives aux exigences de la réconciliation, en soutenant des politiques économiques susceptibles de créer la concorde et en faisant des actions charitables d'appui aux efforts gouvernementaux et non-gouvernementaux.

Pour améliorer la contribution des entreprises à la paix, de nombreuses mesures pourraient être imaginées. Cependant, il va de soi que certaines politiques seraient irréalistes et inapplicables dans la société capitaliste et libérale. Par exemple, on ne peut forcer, sous la menace d'une nationalisation, les firmes à se comporter de telle ou telle façon. D'autres mesures seraient d'une efficacité douteuse et leur application serait contre-productive si elle devait créer trop d'opposition. Ce serait le cas, par exemple, si l'on imposait des pénalités fiscales ou des amendes aux entreprises qui ne suivraient pas les directives officielles. Grâce à notre revue de la littérature et aux entrevues réalisées, nous avons cependant identifié ce que nous croyons être quelques priorités dans le domaine et nous suggérons certaines façons de les stimuler.

Activités opérationnelles

L'objectif prioritaire pour rendre les activités opérationnelles des entreprises plus compatibles avec la consolidation de la paix devrait être l'emploi équitable, c'est-à-dire l'appui aux politiques d'embauche qui ne favorisent pas un groupe social particulier. L'embauche au mérite devrait au moins devenir la norme. Des incitatifs pourraient être offerts en ce sens, mais ce n'est pas à nous d'en traiter en détail ici. De plus, dans certains cas, des entreprises qui voudraient offrir des occasions d'emploi accrues pour les membres de groupes désavantagés ou négligés pourraient être financièrement encouragées. On peut notamment penser au cas des combattants démobilisés.

L'amélioration des conditions de travail nous semble un autre domaine qui s'insère bien dans une politique de consolidation de la paix. La hausse de la rémunération et des avantages sociaux est

certainement un point capital, mais il est évident que ces mesures grugent les profits des entreprises et qu'il n'est pas toujours possible de les mettre en place. L'étude de ce sujet dépasse de beaucoup notre sujet. Néanmoins, on peut aussi penser à certaines mesures corporatives qui ne sont pas nécessairement extrêmement onéreuses – comme la consultation des travailleurs dans les activités de l'entreprise ou l'application de procédures et organes de résolution de conflits dans l'entreprise – et qui pourraient améliorer les relations de travail. Ces changements pourraient même avoir un effet hors de l'entreprise en démontrant à une société qui en a bien besoin qu'il est possible de régler les différends sociaux de manière pacifique.

Enfin, il importe que les entreprises acceptent le dialogue avec les représentants politiques locaux et nationaux, et avec les représentants de la société civile lorsque ceux-ci ont des représentations à faire sur les effets négatifs de certaines activités corporatives. Même si leurs positions sont très tranchées (par exemple face à un problème de zonage urbain ou de protection environnementale), les entreprises gagneraient à faire des efforts pour ouvrir un dialogue transparent qui servirait, encore une fois, d'exemple à la société.

Activités extra-opérationnelles

La consolidation de la paix doit s'accompagner de la résurgence d'un État de droit capable d'empêcher le retour de l'insécurité et d'offrir de multiples services à la population. Il nous semble important dans le cadre de la consolidation de la paix que les entreprises acceptent de négocier de bonne foi avec le gouvernement les niveaux d'imposition nécessaires au renforcement des politiques publiques. Les associations patronales, en particulier, pourraient avoir un rôle accru pour favoriser des ententes entre les pouvoirs publics et le gouvernement.

Dans tout effort de consolidation de la paix, les entreprises devraient être prêtes à admettre que certaines politiques assez coûteuses de redistribution sociale (appui à l'éducation, à la santé) sont nécessaires pour assurer un filet de sécurité minimal à la population. Il est inacceptable, par exemple, que Haïti ne possède pas de système d'éducation publique. Pourtant, il semble que le lien entre l'absence d'un filet de sécurité sociale, la perpétuation des inégalités et la violence sociale ne

soit pas compris ou admis par plusieurs entreprises. Il y a probablement un travail d'éducation à faire de ce côté.

En général, les entreprises doivent accepter l'idée que l'argent nécessaire à la reconstruction ne peut pas être tiré uniquement de l'aide internationale et des maigres ressources actuelles de l'État. Les États en reconstruction peuvent-ils attendre indéfiniment que les entreprises se déclarent enfin prêtes à payer plus d'impôts ? Il semble plutôt que les ressources fiscales de l'État devraient être graduellement rehaussées par une augmentation raisonnable des charges fiscales des entreprises. Si les politiques d'ajustement structurel ont mis, jusqu'ici, plus d'emphase sur la réduction du rôle de l'État que sur la responsabilité des entreprises, il serait peut être temps de réévaluer cela.

L'adoption de codes de conduite pourrait être un pas modeste, mais dans la bonne direction. Il pourrait être difficile d'essayer de convaincre les entreprises une à une d'en adopter. On peut cependant envisager de passer par les associations patronales pour travailler à des codes et tenter de les répandre parmi les membres. Des subventions à ces associations pourraient être orientées en ce sens. L'exemple des firmes étrangères qui possèdent des codes de conduite élaborés peut aussi être valable. Il faudrait peut-être encourager ces entreprises à partager leur savoir et leur expérience en ce domaine avec les entreprises locales.

Les associations patronales et la société civile peuvent aussi tenter d'influencer les entreprises et les associations d'entreprises à soutenir des activités caritatives dans les domaines de réconciliation nationale (éducation civique, règlement des conflits, etc.). Plus particulièrement, les entreprises devraient être encouragées à soutenir des fondations qui pourraient octroyer des subventions à des ONG. Les entreprises pourraient aussi commanditer directement des ONG dans leurs actions de réconciliation. Naturellement, comme il y a beaucoup de méconnaissance et de méfiance réciproques entre entreprises et ONG, il y a du travail d'information et de sensibilisation à faire. Il faudra cependant s'assurer que les entreprises comprennent que leur rôle charitable n'est pas une panacée aux politiques publiques de consolidation de la paix. Elles ont un rôle d'appoint.

Inciter les compagnies à participer à la consolidation de la paix

En général, il semble que les États nationaux et les acteurs étrangers n'ont pas fait assez de pression sur les entreprises pour qu'elles agissent en conformité avec les objectifs nationaux de réconciliation.

Les États nationaux et les partenaires étrangers devraient faire en sorte que certains programmes d'appui aux entreprises imposent des conditions comme la promotion de l'emploi équitable, de meilleures relations de travail et la concertation des entreprises avec les autorités politiques nationales et locales. Quand une telle conditionnalité n'est pas possible, les acteurs politiques devraient en tout cas soutenir verbalement et par des programmes de sensibilisation les efforts des entreprises dans le sens de la consolidation de la paix.

Les acteurs étrangers comme le gouvernement du Canada ont, en particulier, un rôle majeur à jouer pour stimuler l'émergence d'une nouvelle conscience corporative, parce que ce sont eux qui financent le gros de la reconstruction nationale. Le Canada pourrait aussi faire pression sur les firmes canadiennes opérant dans des pays en reconstruction pour qu'elles adoptent des standards élevés dans leurs politiques d'embauche, relations de travail et relations avec la communauté.

ANNEXE 1 :

ACTIVITÉS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX SELON LE COMITÉ COORDONNATEUR CANADIEN POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

Résolution de conflits

- initiatives communautaires
- diplomatie de la deuxième voie
- médiation et négociation

Participation civile au maintien de la paix

- participation civile au maintien de la paix

Sécurité physique

- démobilisation
- désarmement
- déminage
- protection des populations civiles
- réforme/formation des forces policières et de sécurité

Sécurité individuelle

- violence dirigée contre un sexe en particulier
- violence motivée par l'orientation sexuelle de la victime
- violence motivée par la race ou la culture de la victime

Développement des capacités institutionnelles/civiles

- développement des capacités gouvernementales
- développement des capacités des ONG (société civile/institutions)
- mise en œuvre des accords de paix
- probité/corruption (transparence/responsabilité)

Aide humanitaire et secours d'urgence

- besoins primaires (nourriture, abri, santé, soulagement de la souffrance)

Alerte rapide

- information et suivi
- collecte et analyse de données
- transmission et action rapide

Sécurité environnementale

- évaluation et résolution de conflits liés à l'épuisement des ressources, aux migrations humaines, etc

Reconstruction économique

- développement des infrastructures
- réforme des marchés
- institutions économiques et financières
- petites entreprises et micro-entreprises
- assistance au crédit

Droits de la personne

- opérations de terrain
- rapports/enquêtes
- formation
- promotion

Gouvernance et développement de la démocratie

- assistance électorale
- éducation et formation civiques
- réforme et formation judiciaires
- développement et formation des médias

Formation

- formation dans une des activités ci-dessus
- formation des formateurs

Reconstruction sociale

- traumatismes psycho-sociaux
- réintégration de réfugiés, personnes déplacées, combattants
- services sociaux (santé, éducation)
- éducation à la paix
- accès à l'information

Développement, évaluation et promotion des politiques

- recherche
- évaluation
- leçons apprises
- consultations publiques

ANNEXE 2

MÉTHODOLOGIE

La recherche pour cette étude s'est faite à partir de sources documentaires et d'entrevues.

Les principales sources écrites consultées sont des ouvrages de références, des articles académiques et des articles de journaux sur les pays en question.

Les entrevues ont été réalisées sur place lors de missions de nos chercheurs, qui eurent lieu entre 1999 et 2001, et au téléphone (voir l'annexe suivante pour les listes d'entrevues). L'échantillonnage des personnes interviewées n'a pas été établi de façon systématique. Nous avons choisi les personnes en vertu de nos lectures, de l'avis de fonctionnaires canadiens de l'ACDI et du MAECI, et des suggestions de noms faites par nos répondants eux-mêmes. Lors de rencontres avec des responsables d'entreprises, nous nous sommes limités aux entreprises de taille moyenne et supérieure, c'est-à-dire en haut de cinquante employés.

Cette recherche ne prétend pas répondre à tous les critères de fiabilité, d'impartialité et de vérification qui sont idéalement prescrits par les sciences sociales. À cause des limitations financières, humaines et temporelles de ce projet, nous avons dû faire une enquête moins rigoureuse que souhaitée. Cependant, cette enquête répond tout à fait au but du projet, c'est-à-dire d'offrir aux intervenants gouvernementaux et non-gouvernementaux canadiens une base écrite de réflexion sur le sujet des entreprises et de la consolidation de la paix.

Lors de leur contact initial avec les répondants potentiels, les chercheurs ont tenté d'expliquer verbalement leur sujet d'étude au téléphone. Dans certains cas, ils ont envoyé une lettre les remerciant à l'avance de leur aide et résumant le projet.

Il a été assez difficile d'entrer en contact avec les dirigeants d'entreprise. D'abord, il a parfois été ardu d'identifier les personnes les plus aptes à nous informer et les compagnies ont quelquefois eu des difficultés à cet égard aussi. Plusieurs responsables que nous avons tenté de

rejoindre étaient de niveau élevé et n'avaient pas beaucoup de temps à leur disposition. De plus, ils étaient souvent en voyage. La nouveauté et l'exotisme du sujet n'ont pas aidé à la résolution de ces problèmes avec les firmes. Enfin, nous avons pu déceler une certaine méfiance et/ou un manque d'intérêt pour notre sujet de recherche.

Le plus souvent, nous avons dû éviter de parler de « consolidation de la paix », un terme inconnu de nos répondants et avons plutôt parlé de « résolution des conflits » ou de « prévention des conflits ». Les termes de « reconstruction » et de « réhabilitation sociale » ont parfois aussi éveillé l'attention des répondants. Quelquefois, il a fallu parler plus prosaïquement de « développement social » ou de « démocratisation ».

L'étude des cas s'est terminée en été 2001.

ANNEXE 3**LISTE D'ENTREVUES****Entrevues réalisées en Haïti.**

Mme Nicole Dejean, centre d'études et de coopération internationale, Port-au-Prince, 19 avril 1999.

M. Rosny Desroches, président, Fédération haïtienne de l'instruction privée, Port-au-Prince, 19 avril 1999.

M. Colin Granderson, directeur, MICIVIH, Port-au-Prince, 20 avril 1999.

M. Marc Bazin, ancien premier ministre, Pétionville, 20 avril 1999.

M. Philippe Beaulne, premier secrétaire, Ambassade du Canada, Port-au-Prince, 21 avril 1999.

M. Max Antoine, Chambre de commerce et d'industrie d'Haïti, Port-au-Prince, 21 avril 1999.

M. Willy Apollon, consultant, Port-au-Prince, 22 avril 1999.

Mme Diane Vermette, ACIDI, Port-au-Prince, 16 octobre 2000.

M. Fred Jacques, premier conseiller politique, Ambassade du Canada, Port-au-Prince, 16 octobre 2000.

M. Louis-Philippe Sylvestre, deuxième conseiller politique, Ambassade du Canada, Port-au-Prince, 16 octobre 2000.

M. Chester Hinkson, gérant, Banque de Nouvelle-Écosse, Port-au-Prince, 16 octobre 2000.

M. Léopold Berlangier, président, Radio Vision 2000, Pétionville, 17 octobre 2000.

M. André M. Apaid, président, A.G.A. Alpha Electronics Corporation, Pétionville, 17 octobre 2000.

M. Reynold Bonnefil, président, Fondation Nouvelle Haïti, Pétionville, 17 octobre 2000.

M. Georges-Michel Celcis, vice-président, Fondation Nouvelle Haïti, Pétionville, 17 octobre 2000.

Mme Myrlande Manigat, professeure, Université Quisqueya, Port-au-Prince, 18 octobre 2000.

M. Lionel Delatour, président, Centre pour le libre-échange et la démocratie, Port-au-Prince, 18 octobre 2000.

M. Patrick Pompilus, coordonnateur, Centre pour le libre-échange et la démocratie, Port-au-Prince, 19 octobre 2000.

M. Guy Villeneuve, ACIDI, Port-au-Prince, 20 octobre 2000.

Entrevues réalisées au Guatemala.

Mme Lucrecia de Paniagua, Fondo de desarrollo democrático – CECI, 18 janvier 2000, Ciudad de Guatemala.

M. Peter Taylor, Ambassade du Canada au Guatemala, 19 janvier 2000, Ciudad de Guatemala.

Mme. Margo Dannemiller, Conseillère commerciale à l'ambassade du Canada au Guatemala, 19 janvier 2000, Ciudad de Guatemala.

M. Philippe Demers, Directeur de projet du Programme d'appui au développement local (PADEL) de la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), 20 janvier 2000, Ciudad de Guatemala.

M. Roberto Ardon, Comité Coordinador de Asociaciones Comerciales, Agrícolas, Industriales y, Financieras (CACIF), 21 janvier 2000, Ciudad de Guatemala.

M. Jorge Briz, Ancien directeur de la Chambre de commerce du Guatemala, 24 janvier 2000, Ciudad de Guatemala.

M. Antonio Arreaga, Grupo Latino-americano, 28 janvier 2000, Ciudad de Guatemala.

M. Lilia Cifuentes de Gonzalez, Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO/CESO), 31 janvier 2000, Ciudad de Guatemala.

M. Marcela Orellana et Ligia Chinchilla, Inversiones y Desarrollo de Centro América – Industrias para la paz, 1er février 2000, Ciudad de Guatemala.

M. Luis Fernando Montenegro, ancien président de l'Asociacion Nacional del Café (Anacafé), alors à la tête du Comité Coordinador de Asociaciones Comerciales, Agrícolas, Industriales y Financieras (CACIF), 1er février 2000, Ciudad de Guatemala.

M. Jean-Pierre Landry, Projet Hortamaya de la Société de coopération pour le développement international, (SOCODEVI), 2 février 2000, Ciudad de Guatemala.

Mme Ana Ordoñez de Molina, Ancienne ministre des Finances du Guatemala et présentement économiste universitaire, 2 février 2000, Ciudad de Guatemala.

Mme Alicia A. Rodriguez Illescas, Fundacion Latino-americana de Ciencias Sociales (FLACSO), 2 février 2000, Ciudad de Guatemala.

Mme Amanda Rojas, Grupo OEA-Propaz (Organizacion de los Estados Americanos / Proyectos para la paz), 4 février 2000, Ciudad de Guatemala.

Entrevues réalisées en Bosnie.

Mme Judith Selman, direction des projets et relations externes, Care International, 11 septembre 2000, Sarajevo.

M. Wilhem Reuterswård, Deputy Head of the International Secretariat Audit Director, 11 septembre 2000, Sarajevo.

M. Almir Tanovic, agent de programme, section ACDI, ambassade du Canada, 12 septembre 2000, Sarajevo.

M. Christian Ouimet, Deputy senior, Programme de démocratisation, OSCE, 12 septembre 2000, Sarajevo.

M. François Chapais, chef des achats, ONU, 13 septembre 2000, Sarajevo.

M. Zoran Pavlovic, Expert en développement, Quick Impact Facility Program, Care international, 13 septembre, Sarajevo.

Mme Isabelle Laroche, conseillère, OSCE, 14 septembre, Sarajevo.

M. Paul Roche, Deuxième secrétaire et Vice-consul, Ambassade du Canada, 14 septembre 2000, Sarajevo.

M. James Lyon, chercheur, International Crisis Group, 14 septembre 2000, Sarajevo.

M. Graham Settle, Chef de mission, International Finance Corporation, 15 septembre 2000, Sarajevo.

Mme Zanita Rasavac, Civi Society Co-ordinator, OSCE, 15 septembre 2000, Sarajevo.

M. Nikica Bajic, Operations Manager, Care International, 30 novembre 2000, Banja Luka.

M. Petkovic Sasa, Income Generation Officer, QIF, 30 novembre 2000, Banja Luka.

M. Paranos Darko, Project Officer for Training, Care international, 30 novembre 2000, Banja Luka.

M. John Cranover, Civil Society Development Officer, Care International, 1 décembre 2000, Banja Luka.

M. Vladimir Milin, Deputy Senior, Business Development and Economic Reform, USAID, 1 décembre 2000, Banja Luka.

M. Giulio Zanni, Deputy Senior Democratisation Officier, OSCE, 1 décembre 2000, Banja Luka.

Mme Barbara Rowlandson, ACDI, 5 décembre 2000, Sarajevo.

M. Yves Van Frausen, Task Force Coordinator, Private Sector Development Task Force, 5 décembre 2000, Sarajevo.

M. Norbert Fedhofer, Advisor for Economics Matters, OHR, 12 septembre et 5 décembre 2000.

M. Thomas Balderston, Public Sector Accounting Project, USAID, 6 décembre 2000, Sarajevo.

M. Craig Zelizer, Program Director, Alliance for Conflict Transformation, 6 décembre 2000, Sarajevo.

M. Kees van de Braak, Assistant Project Co-ordinator, Consortium Agriplan, 7 décembre 2000.

ANNEXE IV

**TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPAUX INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES
POUR L'ANNÉE 2000**

Indicateurs	Bosnie	Guatemala	Haïti
Habitants ¹	3.9 millions	11.4 millions	8 millions
Croissance démographique ¹	1.1 %	2.6%	2.0%
Espérance de vie ¹	73 ans	64.9 ans	53.4 ans
Mortalité infantile Pour 1000 (1999) ¹	13	40.2	69.9
PIB en dollars US ²	4.4 milliards	18.6 milliards	3.9 milliards
PIB par habitants en dollars US ²	1109.5 \$	1540.2 \$	510.3 \$
Croissance du PIB annuelle ¹	9.6 %	3.3 %	1.2 %
Inflation ¹	3.0%	5.9 %	11.2 %
Répartition du PIB par secteur en %			
Agriculture ¹	15.5% ³	22.8%	31.4% ⁴
Industrie ¹	26.7% ³	20.4%	18.7% ⁴
Services ¹	57.8% ³	56.8%	49.9% ⁴

Sources :

¹ Banque Mondiale (World country Data 2001)

² Fonds monétaire international (World economic outlook (WEO) Database December 2001).

³ Données de 1999.

⁴ Données de 1996.